



LE DEVOIR



Le cinéaste Lars Von Trier et la comédienne Nicole Kidman en tenue de soirée, hier à Cannes. Une grande agitation a entouré la projection de *Dogville*.

Dogville au Festival de Cannes

L'événement Von Trier

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Cannes — Il y eut d'abord cette rumeur de Palme d'or flottant autour d'un film dont quelques oiseaux rares de la presse française avaient eu la primeur. Or la presse française, ça parle fort. «*Génial, brillant! Chef-d'œuvre!*», répétait l'écho à pleins corridors du palais. Ici, les rumeurs se transforment vite en émeutes. Cohues, bousculades, foule hystérique vous piétinant sans merci, bien des gens étaient refoulés, voire écabouillés au grand théâtre Lumière comme aux portes de la salle de conférence. Hier, on tenait son sac, on brandissait bien haut sa carte privilège et on poussait sur le voisin sans vergogne. À la guerre comme à la guerre! Mais pas question de manquer *Dogville*.

Quand un cinéaste de génie, le Danois Lars Von Trier, s'allie à une superstar, Nicole Kidman, récemment coffrée de l'Oscar de la meilleure interprétation féminine (pour son incarnation de Virginia Woolf dans *The Hours*), ça s'agit au palais. Les fans de Kid-

man se massaient sur la Croisette dans l'espoir d'entrevoir une seconde la blonde icône. Et le pauvre Lars Von Trier, rouge et malheureux, torturé par des crises de phobie sociale, affrontait l'épreuve tant bien que mal en suant sang et eau.

Kidman ne crache pas sur ses fans en pâmoison. «*A dix ans, je m'étais ruée sur le passage de Mel Gibson et j'avais cru croiser son regard. Quelle émotion! se souvient-elle. Il est important*

de se rappeler où vous êtes et d'où vous venez.»

Même si tous ses films ont été présentés à Cannes, Von Trier ne se déplace pas souvent pour les accompagner. Sa peur de l'avion est proverbiale. Il conduit de la Suède à la Côte d'Azur.

VOIR PAGE A 8: VON TRIER

■ Lire autre texte en page B 8

Beaudoin y est, Beauchamp n'y est pas

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Cannes — On l'a répété à maintes reprises. Jamais le Québec n'a été aussi bien représenté à Cannes qu'en 2003. Or, en ce millésime de notre cinéma sur la Croisette, une absence est remarquable: celle de Line Beauchamp, notre nouvelle ministre de la Culture au cabinet Charest. Les Français s'interro-

gent: elle n'est pas là, votre ministre, alors que les films québécois occupent le haut du pavé ici? Tiens donc! Et de se gratter la tête, perplexes.

L'absence en question passe d'autant moins inaperçue que Louise Beaudoin, qui fut elle-même ministre de la Culture, et plus longtemps ministre des Affaires internationales, se promène à Cannes, bronzée et pimpante.

VOIR PAGE A 8: BEAUDOIN

PROCHE-ORIENT

Sharon et Abbas fragilisés

Cinq attentats suicide en 48 heures révèlent une incapacité à empêcher la violence

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Le gouvernement d'Ariel Sharon était confronté hier soir à une véritable offensive générale des mouvements islamistes, auteurs de cinq attentats suicide en 48 heures, dont le nouveau gouvernement palestinien de Mahmoud Abbas pourrait bien être l'une des principales victimes.

Cette vague d'attentats suicide illustre d'abord l'incapacité de l'État hébreu, dont l'armée réoccupe pourtant la quasi-totalité de la Cisjordanie depuis près d'un an, à neutraliser les groupes armés palestiniens.



Ariel Sharon

Elle place aussi M. Sharon dans une position difficile, car l'ampleur des mesures déjà prises sur le terrain ne lui laisse guère d'options.

L'attentat suicide d'hier à Afoula, petite ville située à une dizaine de kilomètres au nord de Jénine (nord de la Cisjordanie), qui a fait trois morts, en plus du kamikaze, et 60 blessés, était le cinquième depuis samedi soir en Israël et dans les territoires palestiniens.

Les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, un mouvement lié au Fatah du président palestinien Yasser Arafat, et le Jihad islamique ont revendiqué conjointement l'attentat d'hier à Afoula. Selon les deux mouvements extrémistes palestiniens, c'est une femme âgée de 19 ans et originaire du nord de la Cisjordanie qui a perpétré l'attentat.

La police israélienne avait déclaré que le kamikaze était un homme, avant de se rétracter, expliquant que les corps n'avaient pas pu être identifiés avec certitude. Les quatre précédents attentats avaient tous été revendiqués par l'autre mouvement islamiste palestinien, le Hamas.

VOIR PAGE A 8: SHARON

Cabinet Charest: grogne dans les communautés culturelles

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

L'absence d'un ministre montréalais issu de l'immigration au sein du cabinet Charest a semé la grogne chez certains membres des communautés culturelles, comme en témoignent plusieurs textes parus récemment dans différents médias ethniques.

Des cinq élus libéraux nés à l'étranger, seul Sam Hamad, député de Louis-Hébert dans la région de Québec, a été invité à siéger au cabinet, en tant que ministre des Ressources naturelles. Les Christos Sirros, Fatima Houa-Pépin, William Cusano et le dernier venu, Tony Tomassi, restent sur les banquettes arrière.

Dans son édition du début de mai, le bimensuel bilingue *Les Nouvelles de Parc Extension*, qui dessert le quartier le plus multiethnique du Québec, publie un éditorial virulent intitulé «*Cabinet Charest: quel gâchis!*». «*Les communautés culturelles sont acquises à la cause des libéraux et Charest le sait, peut-on lire. C'est plus facile de les baffouer que de négocier les électeurs de la région de Québec dont le vote est à consolider. [...] Il est temps qu'elles [les communautés culturelles] se rendent à l'évidence de la "real politic", c'est-à-dire que le pouvoir est à ceux qui se le donnent.*»

VOIR PAGE A 8: CABINET

INDEX

| | | | |
|----------------|-----|-----------------|-----|
| Annonces..... | B 6 | Idées..... | A 7 |
| Avis publics.. | B 4 | Météo..... | B 6 |
| Convergence.. | B 7 | Monde..... | A 5 |
| Culture..... | B 8 | Mots croisés.. | B 6 |
| Économie..... | B 1 | Religions..... | B 6 |
| Éditorial..... | A 6 | Sports..... | B 5 |
| Fonds..... | B 2 | Télévision..... | B 7 |

L'ENTREVUE

Le prix caché de la prohibition

La légalisation des drogues est inévitable, estime la criminologue Line Beauchesne

La guerre à la drogue est un échec, et après? Dans son dernier essai, Line Beauchesne suggère de légaliser toutes les substances maudites au nom de la santé publique et de la liberté de choix des citoyens. La légalisation fait frémir, «*mais elle est inévitable.*»

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Par souci de cohérence dans l'actuel régime de prohibition, il faudrait interdire le café, emprisonner les fabricants de sucre, dénoncer à la police les *fast-food* et, pourquoi pas, interdire le couple, tant qu'à faire.

Pourquoi? Parce que ceux-ci sont à la source de graves problèmes de santé lorsque le bipède n'arrive pas à les gérer comme il se doit. Au delà de huit tasses par jour, le café peut provoquer une insomnie chronique, ainsi qu'une angoisse et une dépression persistantes. À raison d'un kilo par jour, le chocolat risque de mener au diabète. Et la poutine matin, midi et soir nourrit l'obésité. Alors que le couple, avec toute la violence conjugale qu'il peut générer, devient un véritable fléau.

Cette logique répressive ne tient pas la route parce que les produits et comportements dont il est ici question font partie de notre quotidien. La prévention et l'éducation constituent des moyens plus efficaces que la prohibition pour gérer notre rapport



ROBERT LACOMBE

Line Beauchesne

à la caféine, à la poutine ou au couple.

«*S'il fallait interdire tous les comportements dans lesquels certaines personnes adoptent des conduites à risque, il faudrait interdire tous les comportements*», tranche la professeure en criminologie Line Beauchesne dans son dernier essai intitulé *Les Drogues*.

VOIR PAGE A 8: PROHIBITION

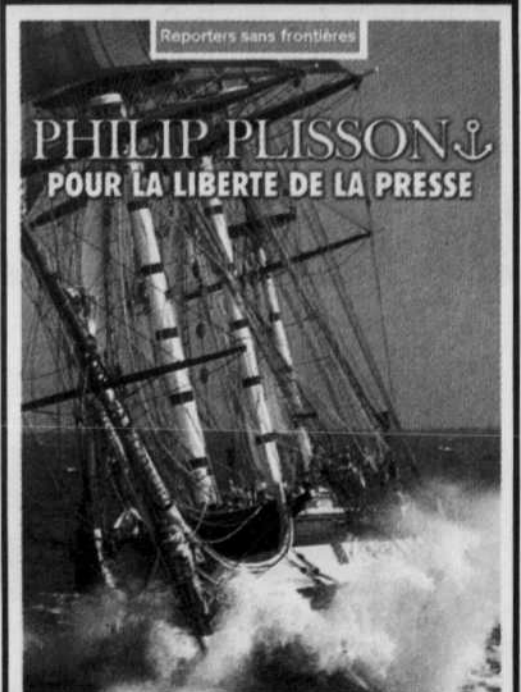
MISE SOUS TUTELLE

Rien ne va plus à Kanesatake

■ À lire en page A 3



N'ATTENDEZ PAS QU'ON VOUS PRIVE DE L'INFORMATION POUR LA DÉFENDRE



Soutenez Reporters sans frontières. Achetez l'album de photographies de Philip Plisson. 10,50 \$.



www.rsf.org

• LES ACTUALITÉS •

Poursuites intentées

L'hôpital de Shawinigan accusé de bavure médicale

LE DEVOIR

Le décès d'un citoyen de Shawinigan, Claude Dufresne, mort d'un arrêt cardiaque en juin dernier, serait attribuable à une erreur médicale et non à la pénurie de médecins comme le laissait entendre l'administration de l'hôpital.

C'est du moins ce que la famille de M. Dufresne a l'intention de démontrer ce matin au cours d'une conférence de presse à Shawinigan, alors qu'elle rendra publics les détails d'une poursuite en dommages et intérêts qui doit être déposée à 9h ce matin contre le Centre hospitalier du Centre de la Mauricie (CHCM) et un médecin.

«C'est l'une des histoires les plus graves de bavure médicale que j'ai vues en 23 ans de pratique», a affirmé en entrevue hier l'avocat responsable du dossier, M. Jean-Pierre Ménard, spécialisé dans les questions d'erreurs médicales.

On se rappellera que M. Dufresne est décédé d'un arrêt cardiaque dans une ambulance peu après minuit alors qu'il se rendait à l'hôpital de Trois-Rivières. L'urgence de l'hôpital de Shawinigan, située à seulement 300 mètres de son domicile, était fermée pour la nuit, en raison du manque de médecin pour assurer la garde de nuit, comme l'expliquait à l'époque la direction de l'hôpital.

Ce décès avait amorcé le débat sur l'ouverture des urgences en région. Le ministre de la Santé et des Services sociaux avait même convoqué la Chambre en plein été pour adopter une loi spéciale obligeant les médecins à assurer la garde dans les services d'urgences.

En conférence de presse, l'avocat de la famille entend démontrer que «la pénurie d'effectifs médicaux ne peut en aucune façon expliquer ou justifier la situation vécue par M. Dufresne».

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les crabiers soumettent une nouvelle proposition

PRESSE CANADIENNE

Shippagan, Nouveau-Brunswick — Les représentants des six associations de crabiers des Maritimes soumettent une nouvelle proposition à leurs membres afin de résoudre la crise qui paralyse toute l'industrie depuis le 3 mai.

L'un des porte-parole des crabiers traditionnels, Robert Haché, a confirmé hier qu'une rencontre était prévue entre les membres des associations de propriétaires crabiers de la Péninsule acadienne. D'autres rencontres du genre doivent avoir lieu en Gaspésie, à l'Île-du-Prince-Édouard et aux îles de la Madeleine afin de sonder l'opinion des

pêcheurs qui, jusqu'à maintenant, ont refusé de prendre la mer en signe de protestation contre le plan de pêche dévoilé le 2 mai par le ministre des Pêches et des Océans, Robert Thibault.

La baisse du contingent de 22 000 à 17 000 tonnes métriques, mais surtout la décision du ministre d'accorder une part permanente à d'autres flottilles de pêcheurs sont au cœur du conflit.

Le boycottage des crabiers a suivi les émeutes du 3 mai où quatre bateaux, dont une usine de transformation des produits de la mer ainsi que son entrepôt, ont été incendiés. À ce jour, aucune accusation n'a encore été portée relativement à ces actes de vandalisme.

Après la première semaine du

conflit, le ministre des Pêches a promis de hausser le contingent de 3000 tonnes en échange d'une entente de cogestion. M. Thibault voulait également créer deux forums pour assurer cette cogestion. Le refus des crabiers en milieu de semaine venait ainsi prolonger la crise.

Alors que les pêcheurs autochtones et les pêcheurs côtiers appelaient aux gouvernements fédéral et provincial pour mettre un terme au boycottage vendredi, les crabiers tentent de leur côté de trouver une issue au conflit qui laisse sans travail des centaines d'hommes d'équipage et des milliers de travailleurs d'usine, et qui les prive d'une ressource fort lucrative.

Les États-Unis resserrent le contrôle aux frontières

LAURA BONILLA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les autorités américaines vont ressermer les contrôles à leurs frontières avec la mise en place, dès le 1^{er} janvier 2004, d'un nouveau système sophistiqué permettant de vérifier l'identité des touristes et des résidents étrangers aux États-Unis.

L'installation de ce dispositif s'inscrit dans la droite ligne du renforcement des mesures de sécurité entreprises par l'administration Bush depuis les attentats du 11 septembre 2001, qui avaient été perpétrés par 19 étrangers, porteurs pour la plupart de visas périmés.

«Nous faisons face aujourd'hui à des dangers sans précédent. Certains des gens qui traversent nos frontières n'aspirent pas à la liberté. Ils aspirent à détruire la liberté. Ils ne veulent pas d'une vie meilleure mais cherchent une occasion d'affaiblir l'Amérique», a déclaré hier le secrétaire adjoint à la Sécurité intérieure, Asa Hutchinson, en présentant le dispositif aux journalistes.

Ce haut responsable américain a annoncé que ce nouveau système («US V.I.S.I.T.»: United States Visitor Information and Immigrant Status Indication Technology) permettrait de contrôler de façon presque infaillible des l'information concernant un touriste, un résident ou un immigrant, établie au niveau des consulats américains, lors du passage de l'intéressé à la frontière.

«À travers cette frontière virtuelle, nous saurons qui viole les normes d'entrée, qui reste au-delà de la date re-

quise et ne respecte pas les termes de son séjour, et qui sera le bienvenu lors d'un prochain passage», a expliqué Asa Hutchinson.

Dans le cadre de ce dispositif, lorsqu'un visiteur franchira un poste frontière américain, dans un aéroport, un port ou sur une route, ses documents de voyage seront scannés. Il sera photographié et devra apposer ses empreintes digitales. Ces caractéristiques seront ensuite comparées électroniquement avec celles consignées dans une banque de données, afin de déceler l'implication éventuelle du visiteur dans des activités terroristes ou criminelles. Le système permettra en outre de savoir si un visiteur a dépassé l'échéance de son permis de séjour. Son domicile aux États-Unis sera également noté avec précision.

«Ultérieurement, cette technologie sera perfectionnée, avec notamment un système de reconnaissance faciale et de scanner de l'œil», a poursuivi M. Hutchinson.

Outre l'installation de cette technologie biométrique, le département de la Sécurité intérieure a annoncé le recrutement de 1700 agents de sécurité qui renforceront le personnel des postes-frontières.

«Dans 99,9 % des cas, le visiteur se verra souhaiter une bonne journée et pourra continuer son chemin», a estimé M. Hutchinson, en soulignant qu'avec l'interception des contrevenants, les États-Unis seraient plus sûrs.

«Une bonne information ne compromettra pas l'immigration», a-t-il assuré, en estimant que ce nouveau système «remplacera la peur par la connaissance».

Les électeurs de Champlain votent aujourd'hui

L'élection a dû être reprise pour cause d'égalité des voix entre le libéral et la péquiste

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

du dernier mois afin d'aider leur candidat respectif.

Recomptage

Québec — Pour la deuxième fois dans l'histoire du Québec, une élection devra être reprise parce qu'il y a eu égalité des voix. C'est aujourd'hui que les 45 849 électeurs inscrits dans la circonscription de Champlain pourront élire leur député, plus d'un mois après tous les autres Québécois.

Le 14 avril dernier, en effet, dans la circonscription de Champlain (Mauricie), la péquiste Noëlla Champagne et le libéral Pierre A. Brouillette ont terminé chacun avec 11 852 voix.

L'article 394 de la loi électorale prévoit depuis 1989 qu'en cas d'égalité des voix, une nouvelle élection a lieu environ un mois plus tard.

Il y avait quatre candidats dans Champlain le 14 avril dernier. Trois d'entre eux seront de nouveau sur les rangs, soit la péquiste Champagne, le libéral Brouillette et le représentant de l'Action démocratique, Rock Lavolette. Ce dernier avait terminé au troisième rang, avec 9881 voix, soit 1971 voix de moins que les deux premiers qui étaient à égalité.

Trois nouveaux candidats se sont rajoutés: Lucie Favreau, de l'Union des forces progressistes, Richard Lahaie, du Parti vert du Québec, et Gilles Noël, du parti Démocratie chrétienne du Québec.

Des ministres du nouveau gouvernement libéral de Jean Charest, des députés de l'opposition péquiste et le chef de l'ADQ Mario Dumont se sont amenés à plusieurs reprises dans Champlain au cours

du dernier mois afin d'aider leur candidat respectif.

Le sort de la candidate Noëlla Champagne est particulièrement cruel. Le soir de l'élection générale, le 14 avril dernier, elle avait été déclarée victorieuse avec une avance de huit voix.

Un nouveau recensement des voix, le lendemain du scrutin, avait réduit cette avance à cinq voix.

Le libéral Brouillette a alors demandé un dépouillement judiciaire. Le juge Richard Poudrier, de la Cour du Québec, a effectué ce dépouillement le 23 avril et en est venu à une nouvelle addition qui a donné une parfaite égalité entre Mme Champagne et M. Brouillette, lesquels ont obtenu chacun 11 852 voix.

Une situation semblable s'était produite dans la circonscription de Saint-Jean (Montérégie) en 1994. Le péquiste Roger Paquin et le libéral Michel Chabonneau avaient recueilli chacun 16 536 voix lors du scrutin du 12 septembre.

Il avait fallu une seconde élection, le 24 octobre, pour départager les deux candidats. Cette fois, le péquiste Roger Paquin avait récolté une majorité de 532 voix sur son adversaire libéral.

Avant 1989, si une égalité des voix se produisait dans une circonscription électorale, la loi prévoyait que c'est le directeur local des élections qui devait trancher en utilisant son vote prépondérant. Jamais une telle procédure n'a été utilisée toutefois, car on ne relève aucune circonscription où il y a eu égalité des voix avant 1989.

Wall Street en baisse

ASSOCIATED PRESS ET
PRESSE CANADIENNE

New York — L'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a perdu 185,58 points, clôturant à 8493,39 points à la Bourse de New York hier.

L'indice S&P 500 a affiché une perte de 23,53 points, à 920,77.

L'indice composé Nasdaq a chuté de 45,76 points, à 1492,77. Le volume à la Bourse new-yorkaise a été de 1,35 milliard d'actions transigées.

Les marchés boursiers canadiens étaient fermés hier à l'occasion de la fête de la Reine au Canada et de la Journée nationale des Patriotes au Québec.

Pour des intérêts, composez :

1 800 463-5229

2,00 %

la première année

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
Encaissables en tout temps sans pénalité.
Capital garanti à 100 %.
Achat à partir de 100 \$.
En vente jusqu'au 31 mai.

Épargne
Placements

Québec

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca



FONDATION PÈRE LINDSAY
pour le camp musical de Lanaudière



La Fondation Père Lindsay
tiendra son huitième événement bénéfique au profit du **Camp musical de Lanaudière** le 5 juin, au club de golf Le Mirage

M. Pierre Brodeur

Sous la présidence d'honneur de M. Pierre Brodeur, président et chef de la direction de Sico inc., la soirée mettra en vedette plusieurs jeunes musiciens du camp musical. Aurore également lieu des encans silencieux et criés.

Favorisez l'émergence de nouveaux talents en réservant votre place (500 \$ le couvert) à cette soirée.

Réservation:

Chantal Bourdon au 514 989 8335
ou chantal.bourdon@qcaira.com



Résultats
TVA: le réseau des tirages

| Lot | Tirage du | GAGNANTS | LOTS |
|-----------------|------------|--|--|
| 649 | 2003-05-17 | 6/6: 0 5/6+: 4 5/6: 187 4/6: 10 826 3/6: 204 483 | 2 000 000,00 \$ 137 369,60 \$ 2 350,70 \$ 77,80 \$ 10,00 \$ |
| Complémentaire: | (25) | | Ventes totales: 12 684 487 \$ Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$ |

| Lot | Tirage du | GAGNANTS | LOTS |
|-----------------|------------|---|---|
| 49 | 2003-05-17 | 6/6: 0 5/6+: 0 5/6: 14 4/6: 903 3/6: 17 941 | 1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$ |
| Complémentaire: | (44) | | Ventes totales: 568 731,50 \$ |

| Lot | Tirage du | GAGNANTS | LOTS |
|-----------------|------------|---|--|
| 7 | 2003-05-16 | 7/7: 0 6/7+: 2 6/7: 65 5/7: 4 388 4/7: 95 941 3/7+: 92 498 3/7: 806 558 | 2 500 000,00 \$ 109 008,60 \$ 2 934,80 \$ 155,20 \$ 10,00 \$ 10,00 \$ |
| Complémentaire: | (27) | | Ventes totales: 11 856 684 \$ Prochain gros lot: 5 000 000 \$ |

| Extra | Tirage du | Extra | Tirage du |
|--------|------------|--------|------------|
| NUMÉRO | LOT | NUMÉRO | LOT |
| 086797 | 100 000 \$ | 750729 | 100 000 \$ |

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle du L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu

1 800 463-5229

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le Conseil de bande placé sous tutelle

Rien ne va plus à Kanesatake

Les dissidents refusent de permettre au mandataire du gouvernement fédéral de mettre le nez dans les affaires du conseil de bande

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Aux prises avec un déficit de 2,7 millions, le conseil de bande de Kanesatake a été placé sous tutelle par le gouvernement fédéral qui a donné à la firme PricewaterhouseCoopers le mandat de faire le ménage dans ses finances. Mais pour un des chefs dissidents, John Harding, il n'est pas question de permettre au mandataire du gouvernement de mettre le nez dans les affaires du conseil de bande.

Le ministère des Affaires indiennes réclame depuis un an et demi qu'un plan de redressement lui soit soumis, mais en vain. La menace de tutelle, qui planait depuis plusieurs semaines, s'est concrétisée mardi dernier.

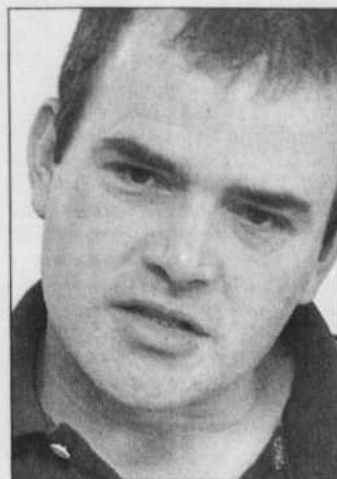
L'annonce n'a rien fait pour améliorer le climat d'hostilité qui règne au sein du conseil de bande divisé en deux clans, celui du grand chef, James Gabriel, et celui de Steven Bonspille. Divisé à trois voix contre trois, le conseil est le théâtre d'affrontements perpétuels.

James Gabriel voit dans cette tutelle imposée par Ottawa la preuve que les trois chefs dissidents sont incapables de gérer correctement les finances de la communauté. «C'est embarrassant pour la communauté et je n'aime pas l'idée que le conseil soit sous tutelle, mais quel autre choix avait le gouvernement?», se demande-t-il.

Dans le camp adverse, le chef John Harding, responsable des finances au sein du conseil de bande, estime que ce dénouement ne peut qu'être attribué à la conduite de James Gabriel. Les démarches qu'il a engagées devant les tribunaux afin de conserver son poste de grand chef ont entraîné des frais juridiques importants pour le conseil, fait valoir M. Harding. «Nos finances sont très bien gérées. Le problème, ce sont les frais légaux auxquels nous ne pouvons mettre fin. Il n'y a qu'une seule personne qui peut le faire et c'est James Gabriel», dit-il.

L'entrée en scène d'un gestionnaire externe n'améliorera pas la situation, ajoute-t-il. PricewaterhouseCoopers a eu le mandat de «couper dans le gras» et M. Harding craint que son incursion dans les affaires du conseil ait un impact majeur sur la survie de plusieurs programmes destinés aux aînés et aux enfants. «Je m'oppose à cette tutelle et j'ai indiqué au ministère des Affaires indiennes que nous n'allions pas coopérer», tranche-t-il.

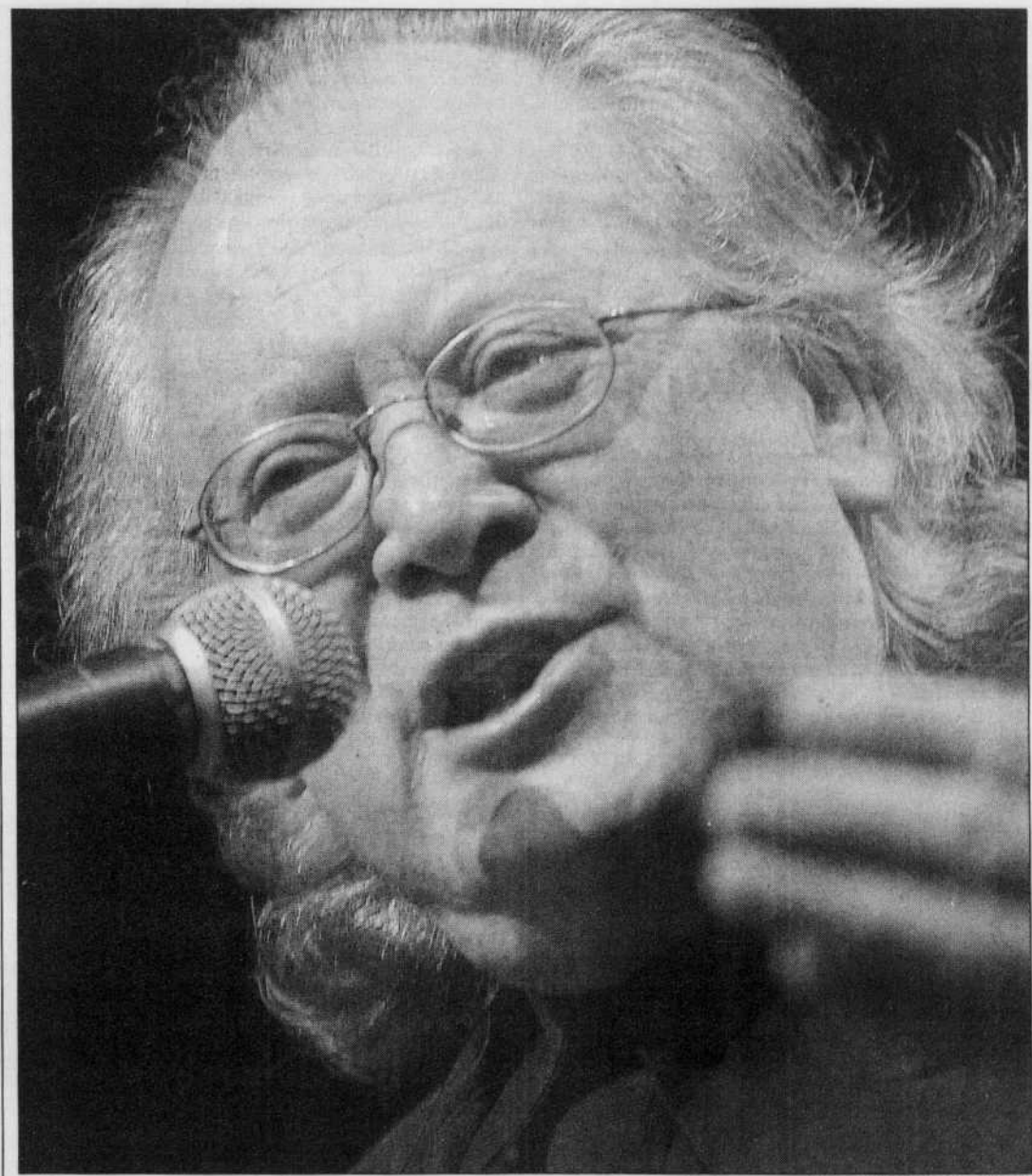
Ainsi, pas question pour lui de laisser la firme se

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
James Gabriel

mêler des affaires du conseil ni de lui donner accès aux livres comptables de Kanesatake. Il affirme que c'est également la position de la majorité des membres de la communauté. «La communauté est très en colère et la dernière fois qu'elle l'a été, une route a été bloquée», signale-t-il en faisant allusion aux barricades érigées sur la route 344 au mois de mars dernier, à la suite d'un litige opposant les chefs concernant le renouvellement du mandat du corps de police. John Harding dit ignorer quelles actions seront entreprises par la communauté cette fois-ci.

James Gabriel croit pour sa part que l'attitude des dissidents aura des conséquences néfastes pour l'ensemble de la communauté. «Ça démontre que John Harding et Steven Bonspille se foutent de la communauté. Ils tentent de tenir tête au gouvernement mais je me demande ce qu'ils ont à cacher. De mon côté, je vais tenter, avec Marie Chéné et Clarence Simon, de protéger les employés et de donner l'information qu'il faut à Pricewaterhouse pour qu'ils gèrent les finances», dit-il.

Hommage aux Patriotes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LA JOURNÉE nationale des Patriotes, ça vous dit quelque chose? Les Québécois avaient pour la première fois l'occasion, hier, de célébrer ce jour férié qui a remplacé la fête de la reine Victoria (ou celle de Dollard pour les Québécois) dans le calendrier à la suite d'un décret adopté l'an dernier par le gouvernement de Bernard Landry. Raoul Duguay figurait parmi les artistes invités lors d'un spectacle organisé pour l'occasion par la Société Saint-Jean-Baptiste et le Mouvement national des Québécois au Club Soda. Plus tôt dans la journée, le chef de l'opposition, Bernard Landry, a assisté au dévoilement d'une statue de Louis-Joseph Papineau à la Maison nationale des patriotes de Saint-Denis-sur-Richelieu. Retenu en Estrie, le nouveau premier ministre, Jean Charest, a brillé par son absence. Cette journée fériée avait été proclamée l'an dernier par le gouvernement afin de souligner la lutte qu'ont menée les Patriotes en 1837 et 1838 pour la reconnaissance du peuple québécois.

Un groupe veut faire libérer un homme emprisonné depuis 31 ans

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un groupe d'avocats bénévoles veut faire libérer un homme emprisonné depuis 31 ans qui aurait été condamné à tort pour meurtre.

En conférence de presse jeudi dernier, les avocats et étudiants du «Projet Innocence» ont dit avoir en main un rapport policier qui innocenterait hors de tout doute Romeo Phillion, condamné en 1972 pour le meurtre d'un pompier d'Ottawa, Léopold Roy, commis en 1967.

Le groupe a demandé jeudi au ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, de réviser la décision.

«C'est une honte que d'avoir à entamer tout ce processus, le système judiciaire est bien trop lourd», a

affirmé un des membres du projet, Diane Mason, à propos des nombreuses heures qu'ont dû investir bénévolement plusieurs avocats et étudiants.

Acheminé de façon mystérieuse en 1998, le rapport policier au centre de la démarche prouverait que la confession du crime par l'accusé était fautive. À l'époque, Phillion s'était lui-même rétracté sur sa confession. La cour n'en avait toutefois pas tenu compte, même s'il ne se rappelait aucun des détails élémentaires lors de la reconstitution des faits sur les lieux du crime.

Phillion purge sa sentence dans un pénitencier fédéral à Bath, près de Kingston, en Ontario. Il était admissible à la libération condition-

nelle il y a 22 ans mais avait alors refusé d'avouer le crime. Si la décision concernant Phillion était cassée, il deviendrait le prisonnier canadien qui aura purgé la plus longue peine après avoir été accusé injustement.

Âgé de 64 ans, l'homme originaire du nord de l'Ontario a assuré au ministre de la Justice «n'avoir pas commis le crime pour lequel [il est] en prison».

Étaient aussi présents à la conférence de presse David Milgaard, condamné à tort pour un meurtre commis en 1969 à Saskatoon, ainsi que Rubin Hurricane Carter, lui aussi emprisonné par erreur pendant près de 30 ans pour l'assassinat de trois personnes au New Jersey.



Chantal Hébert

Un géant aux pieds d'argile

Il y a quelques semaines, un des vétérans de la garde rapprochée du premier ministre albertain Ralph Klein prédisait un balayage libéral aux prochaines élections fédérales. Selon Rod Love, avec Paul Martin à sa tête, le PLC remporterait jusqu'à 220 sièges.

Cette prévision traduit bien les espoirs que le gouvernement Klein place dans le dauphin libéral. M. Klein voit apparemment en l'ancien ministre des Finances un rare libéral à son image et à sa ressemblance. Il y a même dans son attitude à l'égard du dauphin libéral tous les éléments d'un éventuel «beau risque» albertain.

Rod Love a longtemps été l'alter ego de Ralph Klein. Les deux hommes se sont connus alors que personne ne voyait l'un au sommet de la pyramide albertaine à part l'autre. Mais les excellents instincts politiques de M. Love perdent de leur acuité quand il les transpose à la politique fédérale. En 2000, il avait fait un passage éclair à Ottawa comme chef de cabinet et directeur de campagne de Stockwell Day. On avait alors pu constater que ses antennes albertaines se prêtaient mal à décoder la réalité nationale.

Pour prédire 220 sièges à Paul Martin, Rod Love risque fort d'attribuer à l'ensemble des électeurs du Canada des sentiments albertains. Sous cet éclairage, on peut comprendre que M. Love soit entiché des positions de M. Martin jusqu'à présent. La propulsion de ce dernier à insérer davantage le Canada dans le cercle continental des États-Unis, sa promotion d'une participation canadienne au projet de bouclier antimissile, son ambivalence à l'égard de la reconnaissance des couples du même sexe, ses hésitations sur la décriminalisation de la marijuana sont autant de positions naturelles pour l'Alberta. Mais elles risquent de passer beaucoup moins bien la rampe en terrain libéral.

Sur le plan électoral, M. Martin a franchement tous les attributs d'un géant aux pieds d'argile. Installé sur le piédestal du seul parti encore susceptible de recueillir des appuis dans toutes les régions du pays et doté de surcroît de grands talents politiques, il domine nettement le paysage et son éventuelle concurrence.

Mais pendant que Paul Martin scrute l'horizon de l'Ouest pour dénicher les éléments d'une rare embellie pour son parti, l'environnement immédiat du PLC se détériore. Ces dernières semaines, de gros nuages ont commencé à apparaître. Si des élections fédérales avaient lieu demain, le PLC risquerait de perdre 40 sièges ou plus en Ontario et dans les Maritimes. Cette perte importante n'empêcherait pas nécessairement les libéraux de former un autre gouvernement, mais elle leur coûterait leur majorité.

La crise de la pêche augure des jours difficiles pour les libéraux lors du prochain scrutin. Aux élections de 1997, la colère de la région Atlantique contre la réforme de l'assurance-emploi avait coûté cher au PLC. On pourrait assister à une répétition du même scénario la prochaine fois.

En 1997, l'arrivée d'un personnage de la région à la tête du NPD en la personne d'Alexa McDonough avait permis à ce parti d'enlever plusieurs sièges aux libéraux. Si les conservateurs fixent comme prévu leur choix sur le député de la Nouvelle-Écosse Peter MacKay à leur congrès au leadership de la semaine prochaine, ce sont eux qui jouiront de l'avantage insigne d'avoir un chef de la région aux prochaines élections. Le recrutement possible de l'ancien premier ministre néo-brunswickois Frank McKenna comme candidat-vedette de Paul Martin commence à prendre des allures de nécessité.

Sur un autre front, la remontée importante du NPD à l'occasion des élections partielles de la semaine dernière dans la circonscription de Perth-Middlesex laisse prévoir un retour à des batailles beaucoup plus corsées en Ontario. Sous Jack Layton, le NPD pourrait reprendre la place qu'il occupait avant 1993 sur l'échiquier ontarien. Cela se ferait exclusivement aux dépens du PLC. Les libéraux pourraient devoir défendre chèrement certains de leurs comtés urbains s'ils ne veulent pas que Layton s'en empare. De leur côté, les conservateurs et l'Alliance canadienne comptent sur le NPD pour faire basculer plusieurs comtés ruraux dans leurs camps. C'est ce qui s'est produit dans Perth-Middlesex la semaine dernière.

Jusqu'à présent, Paul Martin pourrait aussi bien faire campagne pour Jack Layton. Sa détermination à prendre ses distances à l'égard des années Chrétien et ses propres instincts naturels l'amènent à tirer le parti vers la droite.

Tout cela ne veut pas dire que les libéraux se trompent de cheval en pariant sur Paul Martin. Mais bon nombre d'entre eux le font souvent pour les mauvaises raisons. Ce n'est pas parce que Paul Martin peut ratisser large qu'il est le candidat le plus susceptible de maintenir les libéraux au pouvoir. À cet égard, son rayon d'action se réduit chaque fois qu'il précède une politique et c'est bien normal.

Sa force électorale réside plutôt dans sa capacité — unique actuellement dans le paysage fédéral — de réaliser des gains importants au Québec aux prochaines élections. Nonobstant les visées albertaines de M. Martin, le Québec s'impose d'emblée comme le seul endroit susceptible de lui permettre de compenser adéquatement des pertes de plus en plus prévisibles ailleurs au Canada.

Encore faudrait-il que Paul Martin agisse en conséquence. Jusqu'à présent, l'entourage de M. Martin a tendance à traiter ses attrait québécois comme du glaçage sur un gâteau, une garniture appétissante mais possiblement collante. Mais s'ils veulent soutenir une nouvelle majorité libérale aux prochaines élections, les stratèges libéraux ne pourront pas éternellement faire la fine bouche sur le Québec.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

MONTÉRÉGIE

Des citoyens partent en guerre contre le nouveau tracé de l'autoroute 30

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

La résistance s'organise en Montérégie où des citoyens favorables au tracé urbain de l'autoroute 30 ont décidé de partir en guerre contre la promesse libérale de faire passer l'autoroute en zone agricole.

Le 6 mars dernier, Québec et Ottawa avaient annoncé qu'ils étaient parvenus à s'entendre pour financer conjointement le parachèvement de l'autoroute 30, un projet attendu depuis trois décennies dans la région. Afin de réaliser le tronçon de 7,7 kilomètres entre Candiac et Sainte-Catherine, le gouvernement du Parti québécois avait opté pour un tracé en milieu urbain, dans l'axe de la route 132, malgré les protestations qu'avait suscitées ce choix.

Aussitôt porté au pouvoir, le Parti libéral a rejeté ce tracé et annoncé que le tronçon traverserait les zones agricoles comme le recommandait le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Le «Comité pour la 30 sur la 132», né au lendemain de l'élection, tentera de convaincre le Parti libéral de renoncer à sa promesse électorale. «Les terres agricoles sont en danger, notre qualité de vie et le développement urbain sont en danger», s'inquiète Viviane Corriveau, présidente du comité.

«Ça fait trente ans qu'il est prévu que la 30 passerait sur la 132. Les expropriations sont faites depuis 20 ans sur la 132», ajoute-t-elle en indiquant que trois maisons devront être expropriées sur le rang Saint-Régis Nord et que plus de 5000 citoyens verront la nouvelle autoroute passer à 500 pieds de leur maison.

«On est en train de se tirer dans le pied en construisant une route au sud de Saint-Constant qui ne desservira pas la population locale», déplore le maire de Saint-Constant, Daniel Ashby. Le tracé en milieu urbain aurait permis de faire d'une pierre deux coups, dit-il, car il aurait permis de soulager le réseau routier local et aurait offert aux automobilistes et aux camionneurs une voie de contournement pour Montréal.

Le comité entend exercer des pressions auprès des députés libéraux de la région ainsi que de plusieurs ministres, dont celui des Transports, Yvon Marcoux. «Si le choix du tracé sud ne tombe pas, on ne verra jamais l'autoroute», croit M. Ashby.

Dans le camp opposé, celui du Comité pour la 130 Sud, on considère que ce dossier est clos et que la vague libérale qui a déferlé sur la Montérégie est venue confirmer la volonté de la population de voir l'autoroute passer en zone agricole. Pierre Arcouette, président du Comité et militant au sein de l'organisation libérale pour le candidat de La Prairie, Jean Dubuc, estime qu'en plus de respecter les recommandations du BAPE, le tracé sud sera moins coûteux à réaliser et pourra se faire dans des délais plus courts.

Enfant des longchamps

3 MAGASINS
une seule adresse

1007
RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

• LES ACTUALITÉS •

Congrès de l'Acfas

L'humain transgénétique est à nos portes

Il est maintenant possible de réprimer des gènes indésirables en introduisant des gènes appelés anti-sens

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

L'humain transgénétique est à nos portes et vraisemblablement inévitable. Il est donc grand temps que nous en discutions afin de prévenir les dérives, avertit Marc-André Sirard, directeur du Centre de recherche en biologie de la reproduction de l'Université Laval. Cette grave problématique qui sera bientôt une réalité grâce aux toutes nouvelles techniques de transgénèse, permettant l'insertion d'un chromosome humain artificiel doté de gènes anti-sens, fera l'objet d'un colloque cet après-midi dans le cadre du 71^e congrès de l'Acfas «Savoirs partagés», qui débute ce matin à l'Université du Québec à Rimouski.

Marc-André Sirard avoue avoir été abasourdi à la lecture des prévisions annoncées par Gregory Stock, directeur du programme médecine, technologie et société à l'École de santé publique de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), dans son dernier ouvrage intitulé *Redesigning Humans*, et par celles de Francis Fukuyama, professeur d'économie politique internationale à la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies de la Johns Hopkins University, qui publiait l'année dernière *Our Posthuman Future*.

Bien que Marc-André Sirard s'applique à raffiner les techniques de clonage chez les animaux, il est loin d'être rassuré par l'utilisation de ces technologies chez l'humain. En fait, il n'imaginait pas qu'on puisse envisager de procéder à de telles manipulations chez l'humain dans un avenir prochain, avoue-t-il en entrevue. Et pourtant, les sérieux arguments soulevés par les deux auteurs américains, pour le moins respectables, l'ont convaincu qu'un tel scénario est possible et qu'il est important de commencer à y réfléchir dès maintenant.

Selon Stock et Fukuyama, lorsque l'humain aura accès à son devenir médical, il le refusera. Or ce refus d'être malade l'incitera à opter pour les méthodes de réparation génétique qui sont aujourd'hui en plein développement et qui permettent de corriger non seulement le défaut génétique d'un individu mais également celui de ses descendants, résume Marc-André Sirard.

«Compte tenu de ses penchants naturels, l'humain aura du mal à résister à ce glissement, précise-t-il. Quand cette technique sera disponible et que certains patients l'auront expérimenté avec succès, d'autres individus seront tentés de leur emboîter le pas, croyant que s'ils ne le font pas, leur progéniture sera désavantagée. Et à une échelle plus large encore, soucieux de ne pas perdre leur hégémonie aux dépens des Chinois, les États-Unis céderont à la tentation compte tenu que leurs compétiteurs, eux, pourraient s'en servir.»

Avantages économiques

Le diktat de l'économie sur les gouvernements et leur politique de santé exercera également une pression supplémentaire qui motivera les hommes à avoir recours à la transgénèse, préviennent les auteurs. Si par transgénèse il devient possible d'empêcher qu'un enfant souffre de diabète, les parents pourraient, par exemple, être contraints d'assumer les coûts de la maladie de leur enfant s'ils n'acceptent pas de faire corriger les défauts génétiques dont ils sont porteurs et qui sont à l'origine de cette pathologie. «L'avantage économique d'avoir une population moins malade est extrêmement puissant», souligne Marc-André Sirard. Or, compte tenu que les Américains sont capables de beaucoup de choses pour protéger leur compétitivité et leur richesse, on peut imaginer qu'ils acceptent d'utiliser la transgénèse.

Les récentes avancées dans la



TOSHIYUKI AIZAWA REUTERS

De petits humains sans défauts, ou presque? La réalité pourrait fort bien rejoindre la science-fiction, et plus tôt qu'on ne le pense.

mise au point des techniques de transgénèse nous montrent que toutes ces réflexions sont loin d'être de la science-fiction. La preuve: des scientifiques américains et canadiens ont réussi à donner vie à des vaches et à des souris auxquelles ils avaient greffé un chromosome humain artificiel comprenant les gènes responsables de la synthèse d'anticorps humains. «Lorsqu'on vaccine un de ces animaux contre une maladie comme la variole, par exemple, son

système immunitaire enclenche la fabrication d'anticorps humains contre le pathogène de cette maladie», explique Marc-André Sirard. On recueille ensuite ces anticorps circulant dans le sang ou le lait de l'animal et on peut les administrer à un patient atteint de la variole qui en ressentira les effets bénéfiques immédiatement.

Aujourd'hui, il est donc possible de construire un chromosome humain de toutes pièces. Par des techniques de culture de cel-

lules, on dépouille dans un premier temps un chromosome de tous les gènes qui codent pour des fonctions non désirées. Puis, on greffe de nouveaux gènes au centromère du chromosome, c'est-à-dire le nœud du chromosome où les deux bras du X se croisent et à partir duquel s'initie la réplication du contenu génétique. «Les gènes que l'on introduit peuvent aussi bien servir à produire des anticorps qu'à corriger le défaut d'un gène présent sur un autre

chromosome et qui serait associé au diabète. Tout est possible», souligne Marc-André Sirard.

Réprimer les gènes indésirables

Jusqu'à récemment, on pouvait facilement ajouter des gènes par transgénèse dans le but d'accroître l'activité d'un gène peu fonctionnel. Mais il était beaucoup plus compliqué d'en enlever afin de diminuer l'activité d'un gène néfaste, raconte le scientifique. Or il est maintenant possible de réprimer des gènes indésirables en introduisant des gènes appelés anti-sens. Ceux-ci codent pour une petite séquence génétique qui ira interférer avec l'expression du gène que l'on désire retrancher. «On peut même doser la force de la répression», précise le chercheur avant d'ajouter que cette nouvelle technologie bouleversera la médecine des prochaines années.

«On pourrait ajouter à un embryon humain un 47^e chromosome (l'humain en possède normalement 46), dans lequel on aurait inséré des gènes anti-sens qui iraient contre-carier d'autres gènes défectueux situés ailleurs dans le génome, ou des gènes qui iraient en compenser d'autres peu efficaces», explique M. Sirard. On pourrait aussi faire en sorte que ce chromosome supplémentaire ne soit pas transmissible aux générations suivantes. La peur de modifier l'être humain à jamais serait ainsi éliminée.

Devant l'imminence de telles possibilités thérapeutiques, Marc-André Sirard insiste sur l'importance d'adopter une attitude prospective. «Il faut arrêter de réagir à la science a posteriori, dit-il. Il faut accompagner son développement et jusqu'à un certain point le diriger si on ne veut pas se réveiller un bon matin avec une réalisation scientifique que nous n'avions pas nécessairement prévue et souhaitée.»

Appel en faveur du Fonds contre le sida, la tuberculose et le paludisme

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Des organisations non gouvernementales (ONG) européennes et américaines ont lancé hier aux dirigeants des pays les plus riches du monde un appel en faveur du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, à l'occasion de l'ouverture à Genève de l'Assemblée mondiale de la santé.

Dans un communiqué publié hier, ces ONG précisent avoir lancé une campagne intitulée «Fund the Funds» (Financez le Fonds) afin de doter le Fonds mondial, constitué en janvier 2002, de ressources adéquates à court et à long terme.

«Il est vital que, dans le cadre du prochain sommet du G8 à Evian, les pays les plus riches s'engagent à couvrir les besoins du Fonds mondial pour l'année en cours, lesquels se

chiffrent à 1,4 milliard \$US», a déclaré le docteur Hélène Rossert, citée dans un communiqué publié hier par ses ONG. «Il est également indispensable que ces mêmes pays conviennent pour l'avenir d'un mécanisme de financement équitable, indexé sur leur produit national brut», ajoute Mme Rossert, représentante des ONG des pays développés au sein du conseil d'administration de Fonds mondial.

Un Bar des sciences... musical

Le glas sonne-t-il pour les instrumentistes?

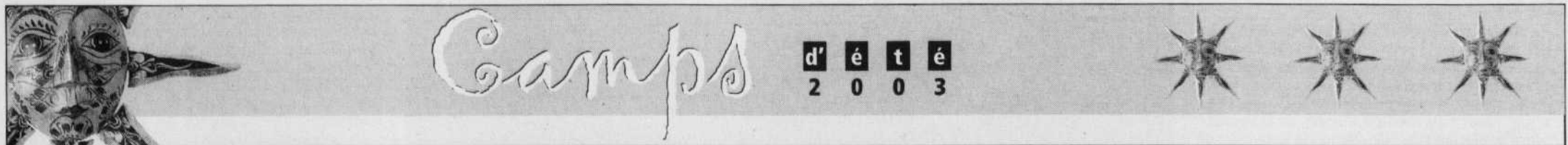
LE DEVOIR

Place à la musique issue du labeur des scientifiques ce soir à 17h30, au Barouf (4171, rue Saint-Denis). Au menu de cette nouvelle édition du Bar des sciences organisée par le magazine *Québec Science* et le consulat général de France, on discutera de la place croissante qu'occupe l'informatique et l'électronique dans la production musicale.

Le glas sonne-t-il pour les instrumentistes? Les scientifiques Philippe Depalle, professeur à la faculté de musique de l'université McGill, et Daniel Ar-

fib, chercheur au Laboratoire de musique et d'acoustique du CNRS en France, nous montreront que la science tente de redonner au musicien son rôle d'interprète.

En compagnie de musiciens tels que Michel Lemieux, Michaël Nafi de l'Orchestre baroque de Montréal et Jean Vanasse, président de l'Off Festival de jazz, les deux scientifiques décriront l'état de l'art de ces nouveaux instruments qui permettent à l'inspiration la plus débridée de s'exprimer. Le débat animé par Frédéric Loisel, de *Zone Science* (Télé-Québec), se poursuivra au théâtre du Petit Champlain à Québec, le 27 mai prochain.



Boys & Girls Learn English à Camp MaroMac
Un camp anglais sportif et artistique région du Mont-Tremblant pour les 6 à 16 ans
Un environnement familial où les directeurs et les moniteurs connaissent votre enfant
Session de 2, 3 1/2 ou 7 semaines. Instruction professionnelle. Stage aspirants-moniteurs

36^e SAISON
«Camp MaroMac fait preuve d'un professionnalisme exemplaire dans le monde des camps de vacances» Rapport ACQ
1-800-884-2267 (514) 485-1135
www.maromac.com

Ski nautique • Voile • Escalade • Baseball • Golf • Théâtre • Gymnase • Tennis • Basketball

Je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»
CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS
POUR LES JEUNES DE 6 À 17 ANS
BASE DE PLEIN AIR À ST-DONAT
Demandez un dépliant en composant le (450) 655-9180 ou 1-800-ANGLIAN
www.grandeaventureenanglais.com
ANGLIAN
L'ÉCOLE DE LANGUES

aro InterNational
...Ensemble...Together...Juntos...Insieme...Zusammen...
COOPERATION

Une AVENTURE INOUBLIABLE à la hauteur de tes aspirations !!
JUILLET-AOÛT

3 SEM.: 1440 \$
• Camp linguistique : 12-14 ans (sec. I et II)
• Camp coopératif : 15-17 ans (sec. III à V inclus)
• Chantier communautaire : 18 ans et plus
• Brigade D'berville : 18 ans et plus

3 SEM.: 1695 \$ / 6 SEM.: 3195 \$
• Espagnol contemporain : La Havane niveaux 1 à 5, 3 et 6 crédits universitaires reconnus
* Séjours disponibles : 1 à 6 semaines (1 à 6 crédits)

Mtl.: (514) 728-7222 Ext.: 1-888-650-5481 téléc.: (514) 728-7232
Courriel : info@arocoopintl.org site web : www.arocoopintl.org

514.278.3941
www.creations-etc.org

Un camp d'été pour les enfants et les ados
du 30 juin au 15 août

DE L'ART DEHORS
Camp d'été d'arts visuels
du 2 juillet au 22 août
7 au 11 juillet complet
11 au 15 août plus que 3 places
18 au 22 août plus que 2 places

Information (514) 987-3453

CAMP GRISON
CAMP GRISON
Le camp Grison est situé à Lacine, au cœur des Cantons de l'Est.
Cours d'équitation, randonnée et cours théorique.
Selon le niveau de chacun.
Plusieurs activités et ateliers pour être encore plus en contact avec les chevaux.
Cours d'équitation supplémentaires disponibles.

Visitez notre site pour toutes informations et visitez le Domaine
www.grison.com
Tél.: (450) 532-4382

Nous sommes un petit camp (max. 30) avec une ambiance familiale

Liste des prix (taxes incluses)
1 semaine : 460 \$
2 semaines ou 2 personnes : 805 \$
3 semaines ou 3 personnes : 1035 \$
Nos semaines ont 7 jours
Relevé 24 pour vos impôts

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

Au ♥ du plateau Mont-Royal
(514) 521-3456
danse-louiselapierre.qc.ca

30^e Louise Lapierre DANSE

www.ithq.qc.ca

Savourez l'été!
Faites cuisiner vos ados!

À Bromont, dans les Cantons-de-l'Est
Cuisine estivale sous le chapiteau
Camp de vacances (12-17 ans)
Du 21 juillet au 15 août 2003

INFORMATION ET INSCRIPTION
registrariat@ithq.qc.ca
Tél.: (514) 282-5113 ou 1 800 361-5111, p. 5113

1 888 BROMONT
www.chateaubromont.com

Château Bromont
DOMAINE HÔTELIER - RESORT HOTELS

Institut de tourisme et d'hôtellerie
Québec

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Colin Powell à Paris

Washington (AFP) — Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, va se rendre cette semaine à Paris pour assister à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G8 (groupe des sept pays les plus industrialisés plus la Russie), a annoncé hier le département d'État. M. Powell devrait quitter Washington demain soir pour participer à la réunion prévue les 22 et 23 mai, qui servira à préparer le sommet du G8 qui se déroulera du 1^{er} au 3 juin à Evian, a précisé le porte-parole du département d'État, Richard Boucher. Ce sera la première fois qu'un responsable américain d'aussi haut rang se rend en France depuis la guerre anglo-américaine en Irak, alors que Paris avait pris la tête de l'opposition aux États-Unis parmi les membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Karzai menace de partir

Kaboul (AFP) — Le président afghan Hamid Karzai a publiquement menacé de démissionner de ses fonctions si les gouverneurs de certaines provinces d'Afghanistan ne s'acquittent pas d'ici trois mois des taxes et revenus douaniers dus au gouvernement central de Kaboul, a-t-on appris hier de source officielle. «Avec le soutien du peuple et de la communauté internationale, nous avons installé l'année dernière une administration intérimaire [...]. Nous devons maintenant nous demander si nous avons satisfait les attentes du peuple», a dit M. Karzai, dans un discours diffusé hier sur les médias. «Malheureusement, aujourd'hui la paix sociale à laquelle aspirent les Afghans n'a pas été mise en œuvre. Le peuple devrait avoir un État en bien meilleure santé financière, le gouvernement devrait être en mesure de payer les salaires», a-t-il déploré. Soutenu par les États-Unis et la communauté internationale, le président Karzai tente depuis son arrivée au pouvoir fin 2001 d'étendre son pouvoir hors de Kaboul et d'asseoir son influence dans les provinces du pays face à de puissants commandants, chefs de guerre ou gouverneurs locaux.

Enseignants français au front

Paris (AFP) — Les enseignants français ont mené hier la forte mobilisation des fonctionnaires opposés à la réforme des retraites par des grèves et de nombreuses manifestations dans toute la France. Au total, selon la police, 335 000 personnes ont manifesté, dont 38 000 à Paris. Les syndicats donnent des chiffres nettement supérieurs, avec notamment 100 000 personnes à Paris et à Marseille. Des incidents ont été signalés à Saint-Denis de la Réunion, où des gendarmes mobiles ont tiré des grenades lacrymogènes et chargé des centaines de grévistes dans les rues. Outre les employés de l'Éducation nationale, ceux des hôpitaux, de la Poste, des Télécom, de la Banque de France, de la SNCF (train) et de la RATP (métro parisien) participaient à ces manifestations à l'appel de six syndicats opposés à la réforme des retraites annoncée par le gouvernement de droite. La réforme des retraites, que le gouvernement veut faire adopter d'ici juillet, vise à allonger la durée du travail des fonctionnaires de 37,5 à 40 ans pour aligner le secteur public sur le privé et, selon les syndicats, abaisser le niveau des pensions.

Fleischer tire sa révérence

Washington (AFP) — Ari Fleischer, porte-parole de la Maison-Blanche depuis le début de la présidence de George W. Bush, a annoncé hier qu'il quitterait ses fonctions dans quelques mois, sans que cela semble refléter un désaccord avec le reste de l'administration américaine. Ari Fleischer a informé



Ari Fleischer

George W. Bush de sa décision vendredi et indiqué que celle-ci avait été mûrement réfléchie avec sa femme Becki. Marié il y a six mois, Ari Fleischer, né le 13 octobre 1960, a affirmé qu'il voulait consacrer plus de temps à sa vie de famille et quitterait son poste dans le courant de l'été. Chauve, trapu, l'œil brun perçant sous d'épaisses lunettes, Ari Fleischer était devenu le «visage» de la Maison-Blanche depuis l'arrivée au pouvoir de George W. Bush en janvier 2001. Le ton parfois cassant, il énonçait depuis la tribune de la salle de presse les grandes lignes de la politique de l'administration, y compris en matière de diplomatie, avec un ton qui ne s'y prêtait parfois guère. Il avait ainsi évoqué en octobre un possible assassinat de Saddam Hussein, l'ex-dirigeant irakien finalement renversé par une intervention militaire américano-britannique. Ses piques contre les pays opposés à la politique irakienne des États-Unis, comme la France et l'Allemagne, étaient aussi nombreuses qu'émaillées, dans le cas de Paris, de mots français, une langue qu'il maîtrise.

An 1 pour le Timor oriental

Dili (AP) — Le Timor oriental célèbre aujourd'hui le premier anniversaire de son indépendance. Mais si les habitants du petit État se félicitent de ne plus vivre sous occupation indonésienne, l'île est en proie à de graves problèmes économiques et sociaux. Des hommes au chômage errent dans les rues de Dili, la capitale, vendant des cartes téléphoniques, des oranges et des cigarettes. À la campagne, des habitants vivent avec un demi-dollar par jour. Et la plupart n'ont pas accès à l'eau potable et à l'électricité. La misère qui règne sur la partie orientale de l'île jette une ombre sur les célébrations d'aujourd'hui. Les Est-Timorais se disent heureux d'être libérés de 24 ans d'occupation indonésienne, mais ils se plaignent du prix à payer pour leur indépendance. «Sous le gouvernement indonésien, nous étions physiquement opprimés, nous étions battus», reconnaît Nelson Belo, un militant est-timorais qui a été emprisonné par les Indonésiens. «Mais au moins, on pouvait produire des biens et les vendre. Aujourd'hui, personne n'a d'argent pour acheter quoi que ce soit.»

Des sous contre l'apartheid

New York (AFP) — Des plaintes contre 34 grands noms de la banque, de la finance et de l'industrie mondiale accusés d'avoir tiré profit de l'apartheid en Afrique du Sud ont été déposées hier devant la justice américaine, a indiqué l'un des avocats des plaignants, Ed Fagan. M. Fagan a annoncé à l'édition américaine du *Financial Times* qu'il comptait réclamer devant la justice américaine quelque 100 milliards de dollars au nom de dizaines de milliers de personnes ayant été victimes de l'apartheid.

Levée des sanctions de l'ONU contre l'Irak

Washington revient à la charge
Des milliers de chiites réclament le départ des Américains

Washington a présenté hier au Conseil de sécurité de l'ONU une version révisée de son projet de résolution visant à obtenir une levée des sanctions contre l'Irak, pendant qu'à Bagdad plusieurs milliers de chiites irakiens célébraient l'anniversaire de la naissance du prophète Mahomet ont demandé le départ des troupes américaines de leur pays.

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Les États-Unis ont soumis hier au Conseil de sécurité une version révisée de leur projet de résolution sur l'abandon des sanctions contre l'Irak en espérant qu'il soit voté demain.

L'ambassadeur américain auprès de l'ONU, John Negroponte, a affirmé que les révisions apportées au texte visaient «à prendre en compte les préoccupations et les problèmes soulevés» par les autres membres du Conseil depuis qu'il leur a été soumis pour la première fois le 9 mai.

«Nous avons été aussi loin que nous le pouvions en tenant compte de ces préoccupations», a poursuivi M. Negroponte.

L'administration Bush veut que le Conseil lève immédiatement les sanctions économiques imposées à l'Irak depuis 1990 et mette en place un fonds d'assistance, alimenté essentiellement par les revenus pétroliers et placé sous l'autorité des «puissances occupantes».

M. Negroponte a précisé que les amendements apportés au projet de résolution «précisaient le rôle que jouera le représentant de l'ONU». Mais il n'a fourni aucun détail à ce sujet.

C'est l'un des points qu'avait soulevés la France, en exprimant des réserves sur le projet initial américain.

À Paris, le président Jacques Chirac a déclaré hier que la France était prête à voter le projet de résolution américain si des «améliorations» portant sur un rôle renforcé de l'ONU y sont apportées.

«Le président de la République s'est dit toutefois convaincu qu'il est possible d'améliorer sensiblement le texte, ce qui permettrait à chacun de le considérer favorablement», a rapporté sa porte-parole Catherine Colonna.

À Bruxelles, le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, a déclaré de son côté qu'il restait encore «du travail à faire» avant d'aboutir à une résolution sur l'Irak acceptable par la France. De source diplomatique française, on explique que Paris ne s'opposera pas à ce projet de résolution en faisant usage de son droit de veto au Conseil mais s'abstiendra ou votera pour si la place de l'ONU est confortée.

Les États-Unis ont prévu un «rôle vital» pour l'ONU, mais essentiellement dans le domaine humanitaire, a indiqué M. Negroponte. Il a précisé que le projet de résolution américano-britannique énumérerait huit ou neuf fonctions pour l'ONU.

À Bagdad, pour la première fois depuis plus de trois décennies, des milliers de musulmans chiites ont célébré hier l'anniversaire de la naissance du prophète Ma-



ANDREA COMAS REUTERS

Un mois et demi après l'entrée des forces américaines à Bagdad, les écoles rouvrent une à une leurs portes. La directrice de l'UNICEF, Carol Bellamy, visitant dimanche une école pour filles de la capitale irakienne, a salué ce retour en classe qui, a-t-elle rappelé, ne peut être que bénéfique aux jeunes Irakiens traumatisés par la violence de ces dernières semaines.

homet, tout en critiquant la gestion du pays par la nouvelle administration américaine qui peine à rétablir la loi et l'ordre. Devant l'une des plus importantes mosquées chiites de Bagdad, les manifestants ont scandé des slogans anti-américains et brandi des banderoles, dont beaucoup rédigées en anglais proclamant la naissance du prophète. «Non à l'injustice», «Non à l'occupation», «Non à Israël», «Oui à l'islam», ont scandé les manifestants.

Sous l'ancien régime de Saddam Hussein, seuls les sunnites étaient autorisés à célébrer l'anniversaire de la naissance du prophète. «Non à l'injustice», «Non à l'occupation», «Non à Israël», «Oui à l'islam», ont scandé les manifestants.

Tantôt toujours d'endiguer l'insécurité dans les grandes villes et plus particulièrement à Bagdad, l'administration civile américaine a autorisé les patrouilles de l'armée américaine à faire usage de leurs armes, les pillards pouvant désormais être détenus et jugés.

Actuellement, quelque 10 000 policiers de Bagdad ont regagné leur poste, soit environ 50 % de l'effectif d'avant la guerre. Mais peu d'entre eux travaillent effectivement, faute d'équipement, de locaux et de hiérarchie.

Des responsables américains sont formels

Al-Qaïda est plus fort
que jamais

REUTERS, PC

Washington, Riyad, Ottawa — Le réseau al-Qaïda, auquel sont imputés les trois attentats à la bombe perpétrés en Arabie Saoudite la semaine dernière, dispose dans ce pays d'un dispositif plus puissant qu'on ne le croyait jusqu'ici, ont estimé hier des responsables américains.

La veille, des élus du Congrès avaient souligné que les attentats coordonnés de Riyad étaient en préparation depuis des mois et prouvaient qu'al-Qaïda avait toujours la capacité de frapper, malgré des milliers d'arrestations dans le monde.

Trente-quatre personnes dont huit Américains ont trouvé la mort dans les attaques qui ont visé trois résidences abritant des expatriés. C'est la première fois que des civils étaient visés aveuglément en Arabie Saoudite, berceau de l'islam.

«Nous ne pensons pas que des dizaines de milliers de membres actifs d'al-Qaïda se trouvent ici, mais nous pensons que la présence d'al-Qaïda ne se limite pas à une ou deux cellules», a expliqué aux journalistes un haut responsable américain.

Des sources de sécurité à Riyad ont fait savoir que trois à cinq cellules du réseau islamiste opéraient probablement en Arabie Saoudite, chacune comprenant plusieurs dizaines de membres. Au total, le pays compterait donc plusieurs centaines de membres d'al-Qaïda. Le président américain, George W. Bush, a pour sa part déclaré hier qu'al-Qaïda était toujours décidé à tuer mais que les États-Unis et leurs alliés progressaient dans leur lutte contre le terrorisme.

«J'ai toujours dit que ce serait une guerre longue», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse commune à Washington avec la présidente des Philippines Gloria Arroyo.

«Lentement mais sûrement, nous sommes en train de démanteler tout le réseau opérationnel d'al-Qaïda, a-t-il ajouté. Mais nous avons beaucoup de travail encore.»

À Ottawa, le *Ottawa Citizen* rappelle que le groupe terroriste recherche de nouvelles bases d'opération, selon un rapport du ministère canadien de la Défense nationale, dont les conclusions ont été dévoilées hier par le quotidien.

Le Yémen, les Philippines et l'Indonésie sont autant de terres d'asile potentielles pour l'organisation d'Oussama ben Laden. Les au-

teurs du rapport pensent qu'il ne faut pas sous-estimer la capacité du réseau terroriste à délocaliser ses bases, comme il a déjà été amené à le faire par deux fois durant les années 1990. «La perte de l'Afghanistan nécessite simplement quelques ajustements pour l'organisation, pointent les experts en défense. Il y a déjà des signes qui indiquent que l'organisation tente de se reconstituer dans plusieurs endroits.»

Le Yémen, dont les montagnes pourraient servir efficacement de refuge, se situe en tête de liste.

À Riyad, les autorités saoudiennes ont juré de poursuivre les auteurs des attentats de la capitale, qui ont tué plusieurs Saoudiens ainsi que d'autres ressortissants arabes. Pour certains, ces attaques prouvent qu'il est nécessaire d'éradiquer l'extrémisme lié au caractère rigoriste de l'interprétation de l'islam adoptée par le royaume, le wahhabisme.

Selon le responsable américain, la monarchie saoudienne est confrontée à sa plus grande menace depuis 1979, date à laquelle la Grande Mosquée de La Mecque, saint des saints de l'islam, avait été occupée par des «terroristes». Des élus américains ont estimé dimanche que des agents de second rang d'al-Qaïda avaient pris les places laissées vacantes au sein du réseau par les décès ou les captures des dirigeants, dont certains se cachent désormais en Iran, en Afghanistan et au Pakistan.

Le nom du réseau al-Qaïda, qui recouvre une très vaste nébulose, a été avancé également pour les attaques qui ont frappé vendredi la ville marocaine de Casablanca.

Depuis la mort ou la capture de certains dirigeants d'al-Qaïda, «des terroristes de troisième ou quatrième rang» dirigent les opérations, a estimé le président de la commission sénatoriale du renseignement, le républicain Pat Roberts, lors de l'émission de CBS *Face the Nation*. «Nous savons que des attaques étaient certainement en préparation depuis des années et que d'autres de ce type sont en cours d'élaboration», a pour sa part affirmé le sénateur Saxby Chambliss lors de l'émission de NBC *Meet the Press*. «C'est peut-être ce à quoi nous assistons en ce moment: ils se sont reformés dans une certaine mesure et cette nouvelle direction qui est arrivée donne les ordres de mener ces nouvelles attaques qui avaient été planifiées auparavant», a précisé l'élu républicain.

Règlement de comptes
dans un camp palestinien
du Liban sud

Aïn Héloûé (AFP) — Huit Palestiniens ont été tués et 25 autres ont été blessés hier dans le camp de réfugiés d'Aïn Héloûé au Liban sud lors de violents heurts interpalestiniens entre des partisans du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat, et ceux d'un groupe fondamentaliste islamiste.

Selon des sources hospitalières, six combattants du mouvement du président de l'Autorité palestinienne ont été tués lors d'échanges de tirs à l'arme automatique et à la roquette antichar avec des partisans d'Abdallah Chraïdi, chef du groupe intégriste Osbat al-Nour.

Un membre du groupe de M. Chraïdi ainsi qu'un civil ont également trouvé la mort dans ces accrochages qui avaient éclaté dans la matinée mais avaient quasiment cessé en début de soirée à l'appel des notables de ce camp, le plus grand du Liban, qui abrite au moins 65 000 habitants. Vingt-cinq personnes, pour la plupart des civils, ont été également blessées par ces

échanges de tirs, qui ont forcé plusieurs centaines de réfugiés à fuir le camp, proche du port de Saïda.

Selon un haut responsable palestinien du camp s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, «des affrontements ont éclaté vers midi lorsque environ 200 combattants intégristes retranchés dans leurs trois fiefs ont ouvert le feu de leurs armes de tous calibres contre les bureaux et permanences du Fatah».

M. Chraïdi, dont le groupe est issu d'une scission d'Osbat al-Ansar, groupuscule qui figure sur la liste américaine des organisations terroristes, a été grièvement blessé samedi par des tirs revendiqués par le Fatah. «Déboussolés après la tentative d'assassinat de cheikh Abdallah Chraïdi par le Fatah, les intégristes se sont réorganisés et ont contre-attaqué pour montrer aux partisans d'Arafat qu'ils ne sont pas une proie facile et qu'ils résisteront aux tentatives de les chasser d'Aïn Héloûé», a dit le responsable palestinien ayant requis l'anonymat.

Destinations

LE PATRON VEUT VOUS VOIR ...

détendu!

Pour vos réunions d'affaires

Courtoisie, Cuisine, Calme, Charme et Caractère sont à l'ordre du jour

LEAU
À LA
BOUCHE

RELAIS &
CHATEAUX

HÔTEL-RESTAURANT

www.leadalabouche.com Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au (514) 985-3322 ou à jdebilly@ledevoir.com

É D I T O R I A L

Le coup de pouce

Élus municipaux et groupes communautaires demandent au gouvernement de bonifier le programme d'aide aux sans-logis du 1^{er} juillet. Un geste incontournable tant le programme de cette année est moins généreux que celui de l'an passé.

Certains le pensent, d'autres le disent: comment peut-on déménager en pleine pénurie de logements? À croire que, si chacun restait chez soi, toute cette crise que bien des villes du Québec connaissent depuis trois ans s'effacerait d'un seul coup. On raconte aussi que l'aide temporaire donnée à ces gens-incapables-de-se-reloger-eux-mêmes est un bel exemple de désresponsabilisation. À croire que, sans ce pactole gouvernemental — qui offre le luxe de dormir quelques jours dans des gymnases ou des salles de classe —, chacun arriverait fort bien à se débrouiller.

Les responsables municipaux du dossier de l'habitation ne disent toutefois pas de telles choses. Car ce sont eux qui voient affluer les cas les plus désespérés, qui n'ont que faire des programmes gouvernementaux pour se manifester. Montréal, par exemple, ne s'en est pas vanté mais a hébergé tout l'hiver des gens en hôtel: on ne laisse pas une famille à la rue.

Bien sûr, tout serait plus simple si les gens s'en tenaient à leur logis. Mais la vie n'est pas toujours si réglementée: les couples se défont, les enfants partent de la maison, d'autres naissent et il faut plus d'espace. Ou bien il y a un propriétaire qui veut reprendre le logement du deuxième pour sa fille; ou cet homme malade qui perd son emploi et ne peut plus payer un loyer subitement trop élevé... En fait, les raisons pour déménager,

autres que par caprice, sont si nombreuses que même une pénurie ne peut arrêter le mouvement.

Il est clair toutefois que le manque de logements locatifs complique la situation pour tous. La classe moyenne a quelques recours. Elle peut accéder à la propriété, en profitant de taux d'intérêt bas et d'un marché immobilier toujours en effervescence. Elle peut aussi se résoudre à payer davantage. Les spécialistes le savent: longtemps les Québécois ont consacré plus d'argent à leur automobile qu'à leur logement. D'ailleurs, les données du recensement, cette semaine, font voir que bien des ménages — plus de 330 000 en 2000 au Québec — versent moins de 15 % de leurs revenus pour se loger. C'est peu. Mais le marché, au fil des changements de locataires, est à s'ajuster.

Restent les pauvres, avec leurs histoires parfois pathétiques, parfois abracadabrantes, pour qui le marché locatif privé semble de plus en plus inaccessible. D'où le besoin d'un coup de main pour trouver un logis et le payer, puisque la disponibilité des logements sociaux ne suffit pas.

Ce n'est que l'an dernier que le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme d'aide aux sans-logis. Il a duré tout l'été, permis à 11 municipalités d'héberger temporairement des gens et fourni une aide financière à 1150 ménages. Le programme concocté en 2003 par le gouvernement Landry est d'une autre eau: les villes pourront désormais offrir de l'aide d'urgence toute l'année mais Québec a gelé son budget de trois millions de dollars au niveau de l'an dernier. Aux municipalités d'assumer le reste de la facture. De plus, seuls les ménages avec enfants auront droit à une aide pour payer leur loyer.

Au congrès de l'Union des municipalités, les élus ont vivement protesté, réclamant que le nouveau gouvernement paie la totalité des mesures de dépannage et étende l'aide aux ménages sans enfants. Des soucis financiers expliquent leurs demandes; des motifs humanitaires les justifient.

L'aide d'urgence, assumée avec soin dans une grande ville comme Montréal, ne peut être laissée au bon vouloir budgétaire de certains élus. La ville de Lévis en est à cet égard un bel exemple, son maire Jean Garon ayant montré bien peu d'empressement, l'an dernier et cette année, à héberger les sans-logis. Évidemment, un tel service implique d'abord de reconnaître qu'il y a des pauvres en ville, ce qui ne va pas de soi partout...

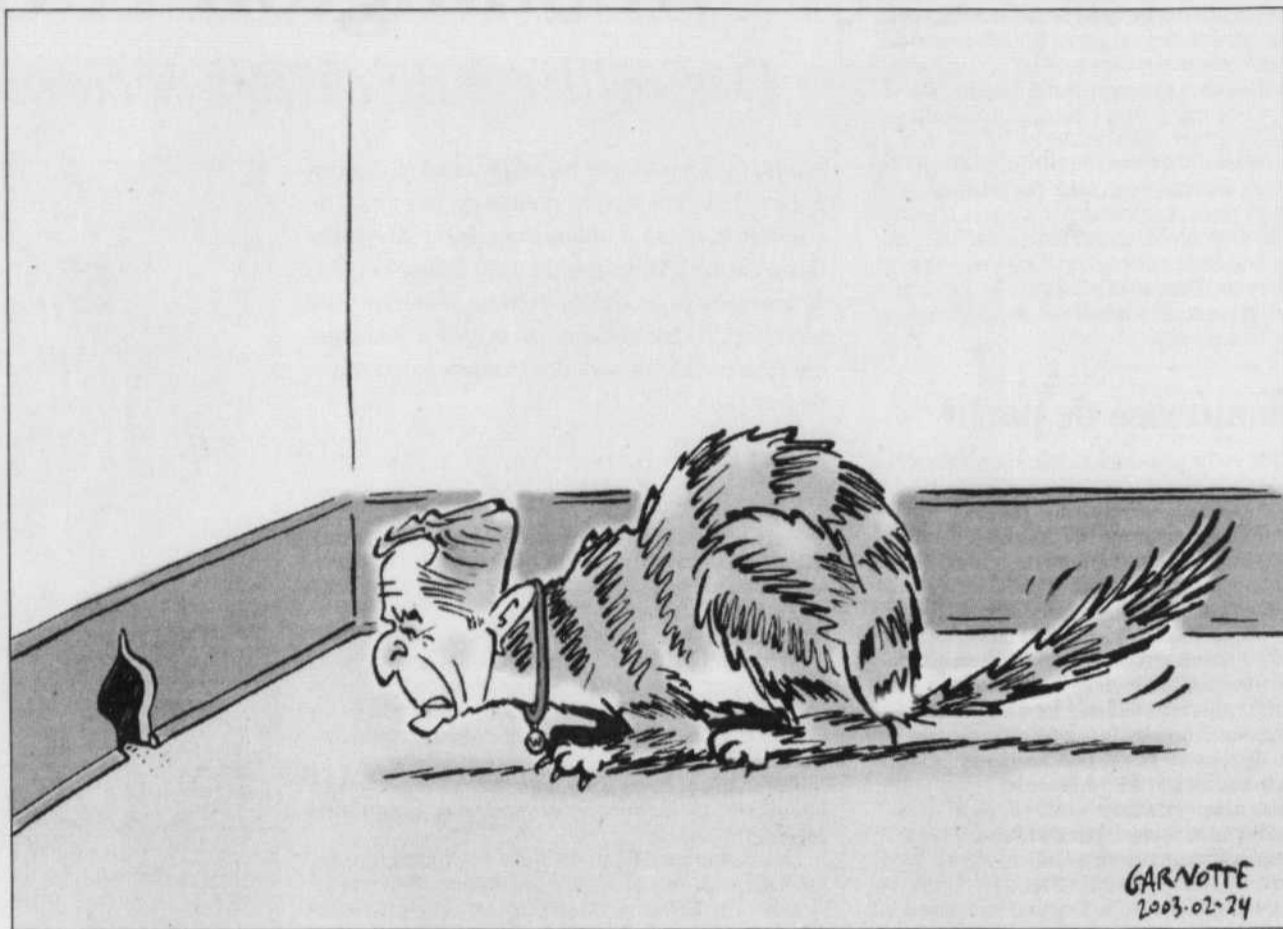
Le soutien financier au logement doit par ailleurs s'étendre à tous. Les villes le souhaitent pour ne pas que l'aide temporaire aux gens seuls et aux couples perdure; la Commission des droits de la personne le réclame en faisant valoir l'aspect discriminatoire du nouveau programme. Mais c'est la réalité qui l'impose: l'an dernier, les ménages sans enfants ont accaparé 40 % de l'aide au loyer. Rien ne laisse prévoir un renversement de tendance.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et le premier ministre Jean Charest se sont déjà montrés sensibles à ces arguments. Tant mieux. Mais iront-ils piger les sommes requises à même le budget de construction de logements sociaux permanents de la Société d'habitation du Québec? Ce serait une aberration, mais tout est à craindre quand un gouvernement répète sur tous les toits qu'il n'a pas d'argent.

jboileau@ledevoir.ca



Josée Boileau



GAROTTE
2003-02-24

REPRISE

Légitimer le vol après la guerre?

Le projet de résolution au Conseil de sécurité des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne pour abolir l'embargo sur le pétrole irakien et en donner le contrôle financier aux États-Unis et à la Grande-Bretagne pour payer la guerre illégale que ces deux pays y ont menée — et l'aide humanitaire et de reconstruction d'après-guerre — est un scandale. C'est demander de légitimer le vol. C'est demander à qui a détruit la maison de se faire rembourser les dépenses de son crime par les économies des propriétaires de la maison. L'argent du pétrole irakien doit être géré par les Irakiens eux-mêmes selon leurs priorités de reconstruction, non par d'autres pays au-dessus de leurs têtes (pour leur bien supposé). Il y a trop longtemps que ce peuple a été affamé non seulement par son dictateur mais par tous les pays qui ont imposé à ce peuple l'embargo d'aide alimentaire contre pétrole.

En tant que citoyens, nous devons nous lever pour dire non au vol du peuple irakien et à l'imposition sur ce peuple de la dictature extérieure des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

La dictature, c'est quand une puissance s'arroge le pouvoir sur un peuple en écrasant le droit de ce peuple à se gouverner lui-même. Le Conseil de sécurité et les Nations unies doivent dire non à cette manœuvre de bandits de grand chemin de la coalition anglo-américaine. C'est aux Américains et aux Anglais de payer le prix des dommages de guerre et des maux humanitaires causés à ce peuple.

Une commission des Nations unies devrait pouvoir en établir le prix et le Tribunal pénal international être saisi des crimes commis et des dommages à payer.

À quoi sert la Charte des Nations unies si elle doit continuer d'être bafouée — avec arrogance et dédain pour l'humanité — comme elle l'est par les Américains, les Anglais et leur supporters intéressés espagnols et autres.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

L E T T R E S

À quoi servent nos gouvernements démocratiques de pays convaincus du règne du droit si on bafoue le droit constamment (en invoquant Dieu même à la rescousse quand c'est possible)? Sur quels principes d'autorité allons-nous continuer de pouvoir développer la planète — pour nos enfants en particulier — si les principes qui fondent la Charte des Nations unies, les droits de la personne et le développement sont pour être bafoués aussi effrontément par ces gouvernements dits républicains et de gauche élus eux-mêmes pour respecter le droit?

Guy Demers
Saint-André-Avellin

La liberté d'expression et le projet Mékinac

Qui aurait pensé qu'en l'an 2003 la liberté d'exprimer ouvertement ses opinions ne serait pas accessible à tous? Et pourtant, depuis que j'ai exprimé l'opinion de nombreuses personnes qui s'inquiètent du sort qu'on réserve à un des plus beaux joyaux de notre région, la pression subie est énorme.

À un point que je me demande si en Mauricie il est permis de poser des questions et de demander des éclaircissements. J'ai mal à ma démocratie car aussi naïvement que cela puisse paraître, il me semble que nous avons droit à la liberté d'opinion, d'autant plus lorsque cette opinion est soutenue par plusieurs.

Je suis bénévole au sein d'un conseil régional en environnement parce que je crois que le mieux-être d'une population passe par la qualité de vie, la santé, donc par un environnement sain. Je crois en l'harmonie d'un développement qui tient compte des trois composantes essentielles: l'économique, le social et l'environnemental. C'est cela qu'on appelle le développement durable.

Le CRÉ Mauricie n'est pas contre le projet

de développement du lac Mékinac mais il demande une consultation populaire réelle sur le projet. Nous sommes d'avis qu'une grande transparence et une information complète sont un gage de succès dans ce genre de dossier. Malheureusement, M. Vaugeois, représentant des promoteurs, n'est manifestement pas de cet avis. Dans quelle société vivons-nous où seules les voix totalement favorables au projet sont permises alors qu'il s'agit de la vente du patrimoine public? J'ai un mandat du Conseil régional de la Mauricie pour représenter le public dans les questions environnementales en Mauricie. Pourquoi me demandez-vous de me taire?

Je continue à croire que la terre, l'eau, la forêt et l'air que nous respirons ne se limitent pas à un territoire administratif mais sont une richesse collective que nous avons le droit et le devoir de protéger collectivement. J'ose espérer que je ne suis pas la seule à penser de cette façon.

Chantal Trotter
Le 12 mai 2003

Bien traités

Je voudrais féliciter le nouveau ministre de la Santé sur sa position à l'égard de l'hôpital Rivière-des-Prairies. A mon humble avis, il ne faut pas sortir les patients de cette institution où ils sont très bien traités malgré certains incidents, inévitables avec ce genre de bénéficiaires. En tant qu'infirmière, j'y ai travaillé pendant 15 ans: la nourriture est excellente et abondante, les soins d'hygiène adéquats (patients baignés tous les jours); il y a un grand terrain à l'extérieur où ils sortent souvent sous surveillance, des jeux, un petit jardin, une petite ferme avec quelques animaux. Il faudrait permettre au public de visiter l'endroit et de constater que ces pauvres gens ont une certaine qualité de vie; c'est leur chez-soi et leurs parents, qui sont réalistes, le savent bien.

Louise Bonin

LIBRE OPINION

Les justes positions de M^e Ouellet

P. PIERRE MASTROPIETRO
O.f.f.m.

Dans son article intitulé «Le Vatican est parmi nous — Un discours décollé de la réalité» publié fin avril dans *Le Devoir*, M. Jean-Paul Lefebvre commente à sa façon les interventions et les prises de position officielles de M^e Marc Ouellet, archevêque de Québec, depuis sa récente intronisation.

L'auteur commence son article en mettant en contraste le pontificat de Jean-Paul II avec la collégialité épiscopale, en soutenant que le nouvel archevêque de Québec «défend l'esprit et la lettre de toutes les positions de Rome dans les domaines où elles viennent en contradiction flagrante avec les valeurs modernes et avec la conscience de la grande majorité des croyants».

La contradiction à laquelle fait allusion l'auteur de l'article, si elle existe, ne se situe pas dans la position adoptée par le pape Jean-Paul II ou M^e Ouellet, car, tous deux, jusqu'à ce jour, ne font que vivre et transmettre la foi des apôtres Pierre et Paul, mais plutôt dans celle de ceux qui, consciemment ou non, s'en sont éloignés, et ce parfois même au nom de la collégialité épiscopale, des valeurs modernes et même de la conscience.

Certes, la collégialité épiscopale considérée en soi est non seulement une chose bonne, mais aussi précieuse et nécessaire: elle est un don de Dieu à l'Église. Mais, comme pour tout don de Dieu, le problème réside souvent dans ce qu'on en fait, dans la réalité quotidienne du vécu ecclésial. Si ce don est divin, il ne faut pas oublier que ceux qui en sont les sujets directs et les ministres, c'est-à-dire les évêques catholiques du monde entier, sont encore bien humains.

De plus, ce n'est que dans la parfaite communion du collège des évêques dans la foi et la mission de Pierre, dont Jean-Paul II est l'actuel successeur, que

celui-ci trouve son sens, sa valeur et sa finalité. C'est Pierre qui, avec ou sans le collège des successeurs des apôtres, continue de jouir de la promesse d'indivulsiabilité en matière de dogme et de morale, et non le contraire. Un collège d'évêques qui ne serait pas uni à Pierre ne saurait être qu'une négation parmi tant d'autres de la nature même de l'Église, et deviendrait donc sans consistance ni fondement. Mettre ainsi en contraste Jean-Paul II avec la collégialité épiscopale, c'est ignorer à la fois qui est Jean-Paul II et ce qu'est, ou plutôt ce que devrait être, la collégialité épiscopale. [...]

Sans vouloir porter ici de jugement sur ce que M. Lefebvre appelle «les valeurs modernes», je ne peux que m'interroger quant à la nature et à la longévité de ces dernières. Si, comme l'affirme l'auteur, les positions de Rome leur «viennent en contradiction flagrante», il serait bon qu'il nous explique depuis quand, dans l'Église catholique, les valeurs chrétiennes, inspirées directement de l'Évangile depuis plus de 2000 ans et pourtant toujours actuelles, ne sont plus universelles.

À moins que le mot «catholique» ne veuille pas dire la même chose pour l'auteur et pour nous — ce qui impliquerait alors que nous ne pratiquons pas ou plus la même religion —, il serait bon qu'il nous dise d'où il tire ces valeurs modernes et, aussi, pendant combien d'années encore il prévoit que celles-ci vont demeurer telles avant de porter à leur tour ombrage de quelque façon à la conscience et aux valeurs d'une grande majorité de «fidèles croyants en d'autres valeurs», qui ne croiront plus aux siennes. [...]

M. Lefebvre poursuit en affirmant que l'argumentation de M^e Ouellet «incite à croire que les circonstances sont propices à un débat public sur l'avenir de l'Église au Québec». L'auteur continue en citant certaines réponses de M^e Ouellet aux journalistes, notamment en

ce qui a trait à l'accès des femmes au sacerdoce, à l'encyclique *Humanae Vitae*, aux divorcés réengagés, etc.

Qui sait si, avant de juger le discours de l'archevêque de Québec, M. Lefebvre ne ferait pas mieux d'examiner ses propres propos? Il accuse à tort et à travers le primat de l'Église au Canada, alors que celui-ci ne fait que son devoir de pasteur dans son archidiocèse en conservant et en transmettant, en toute charité et vérité, l'intégrité du dépôt de la foi, et ce, dans la fidélité à la mission et à la grâce qu'il a reçues de Dieu et de l'Église.

Qui sait si l'auteur — en examinant un peu plus profondément et surtout objectivement, à la lumière de la Parole de Dieu, de la Tradition et du Magistère, la réalité de l'Église actuelle, et plus particulièrement celle de l'Église au Québec — ne finirait pas par se rendre compte que c'est plutôt cette même réalité ecclésiale de notre belle province qui, bien avant d'en perdre le nom, a commencé et n'a cessé depuis de prendre ses distances par rapport à ses racines religieuses catholiques et romaines, et ce, jusqu'à perdre le souvenir de ses origines mystiques et chrétiennes?

Exemples

La propre argumentation de M. Lefebvre ne pêche pas par excès de rigueur et de cohérence intellectuelle. En voici quelques exemples:

■ L'allusion de l'auteur à «l'expérience des millions de couples baptisés, croyants et pratiquants dans le monde, qui ont clairement, définitivement et avec raison refusé l'encyclique sur la pilule»; puis, en parlant du schisme actuel, il continue en affirmant: «Les baby-boomers et leurs enfants ont quitté l'Église en masse et, dans la majorité des cas, ont abandonné toute pratique religieuse.» Il faudrait ici que M. Lefebvre se décide, à savoir si ses millions de baptisés, croyants et pratiquants dans

le monde auxquels il se réfère pratiquent ou ne pratiquent pas...

■ L'usage que M. Lefebvre fait des «porteurs de la Bonne Nouvelle»; en prenant tout à tour la défense de la collégialité épiscopale menacée par le discours romain de M^e Ouellet, puis en accusant systématiquement les évêques qui composent «individuellement et collectivement» cette même collégialité de marcher en silence, d'avoir choisi de ne pas discuter en public des sujets réservés à Rome, attribuant à leur manque d'humilité le conflit entre les cultures et la foi, tout en exhortant enfin ces derniers à donner au besoin leur démission pour se rapprocher du peuple de Dieu...

Ce doux mélange à la fois d'intérêts et de mépris pour les personnes des évêques, doux mélange complet, à la fin de l'article, par une comparaison de mauvais goût de M^e Ouellet avec le cardinal Léger, démontre clairement que c'est plutôt la tournure d'esprit de M. Lefebvre qui est une flagrante contradiction.

M. Lefebvre, tout au long de son plaidoyer, ne cherche qu'à transmettre coûte que coûte un message en exploitant toutes les cordes sensibles d'un malaise qui mine et divise l'Église depuis des années au Québec. [...]

Qui sait si, au fond, et au-delà de toutes les considérations fausses et biaisées de M. Lefebvre, l'article *Le Vatican est parmi nous* n'aura pas eu, malgré lui, le mérite non seulement de faire prendre conscience à de nombreux lecteurs catholiques et même non catholiques, de la nécessité objective pour eux de mieux connaître les racines et les origines de cette religion [...] mais aussi de donner la possibilité à chaque catholique de mieux assumer, au besoin, son identité de baptisé, de croyant et de pratiquant en prenant résolument les distances qui s'imposent par rapport au schisme qui, bien que non déclaré, est malheureusement, et ce depuis fort longtemps, consommé et bien collé à la réalité de notre vie ecclésiale du Québec.

IDÉES

71^e CONGRÈS DE L'ACFASLe développement territorial:
de l'égoïsme à la solidarité

Pour souligner la tenue cette semaine du 71^e congrès de l'Acfas à l'Université du Québec à Rimouski, *Le Devoir* publie aujourd'hui et demain deux textes mettant en valeur certaines recherches menées à cette université.

BRUNO JEAN

Titulaire de la chaire de recherche
du Canada en développement rural
Directeur scientifique du Centre
de recherche sur le développement territorial,
Université du Québec à Rimouski



SOURCE GROUPE ROCHE

Sans les grandes rivières qui traversent nos territoires ruraux, qu'en serait-il de notre industrie hydroélectrique, un puissant levier de développement de toute notre société?

nir de la ruralité dans la modernité avancée. Un certain discours urbain, repris par les politiciens, se demande si les campagnes servent encore à quelque chose dans notre économie et notre société. Notre travail universitaire et scientifique devrait rendre intelligibles les liens d'interdépendance qui unissent les régions rurales et les régions urbaines. Une meilleure perception de ces liens de la part des populations urbaines fera de ces dernières les meilleurs défenseurs des politiques rurales, dorénavant pensées dans le cadre d'un développement territorial solidaire.

Cette question d'une meilleure intelligence des rapports entre les économies rurales et urbaines est fondamentale. Sans les grandes rivières qui traversent ces territoires ruraux, qu'en serait-il de notre industrie hydroélectrique, un fleuron du Québec et un puissant levier de développement de toute notre société? Les ruraux fournissent des biens (ressources primaires) et des services écologiques à toute la société; le prix des premiers baissent sans cesse et les seconds ne sont même pas rémunérés. Mais ils devront l'être un jour par des mécanismes à inventer. Des ressources rurales (nourriture, bois, énergie, aménités paysagères rurales, etc.) assurent la qualité de vie des urbains. Quand les populations urbaines paient ces ressources à vil prix (avec un panier d'épicerie à 17 % de leur revenu disponible), pas étonnant que les économies rurales se portent mal. Il faut alors faire en sorte que des ressources urbaines (essentiellement financières) viennent appuyer le processus de revitalisation des campagnes.

Ce travail s'impose quand on considère la perception qu'ont les ruraux de leur propre situation. Lors de l'Université rurale québécoise au Bas-Saint-Laurent à l'automne 1999, les participants ont identifié le traitement discriminatoire de la campagne par rapport à la ville comme un enjeu majeur auquel il fallait apporter une réponse.

Pendant que les gouvernements doivent planifier un développement global du Québec selon une logique de développement territorial solidaire, les ruraux doivent aussi se sentir responsables de leur

propre développement. Les mutations économiques contemporaines touchent autant les économies rurales que les autres et une «nouvelle économie rurale» se met en place nécessitant de nouvelles approches de développement.

Les collectivités qui gagnent sont souvent celles où une nouvelle gouvernance locale a été capable d'assurer une synergie productive entre trois grandes catégories d'acteurs: le pouvoir municipal, le pouvoir des acteurs économiques privés ayant une présence locale et le pouvoir de la société civile ou des organismes communautaires qui en sont l'incarnation en quelque sorte. La gouvernance signifie des arrangements institutionnels inédits qui font que les gouvernements locaux exercent un pouvoir efficace, c'est-à-dire un pouvoir qui prend des décisions ayant prise sur le destin des communautés locales.

Cette gouvernance suppose aussi une capacité d'analyser la situation locale et de se donner une vision du devenir de sa communauté. Bien souvent, il faut construire les «capacités» de développement comme nous tentons de le faire dans le cadre d'une importante recherche subventionnée par l'Initiative sur la nouvelle économie du CRSH.

Les expérimentations sociales et institutionnelles des collectivités rurales tout comme les politiques publiques nécessitent une recherche scientifique permanente sur les questions de développement territorial. Celle-ci est maintenant facilitée, au Québec, par la mise en place d'un nouveau regroupement stratégique de chercheurs de plusieurs universités du réseau de l'Université du Québec. Le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) concentrera les efforts de production, de partage et de valorisation des connaissances sur le développement territorial.

Plusieurs conditions semblent donc réunies pour un partenariat inédit entre les acteurs, les décideurs et les chercheurs en développement territorial, un préalable à la définition et à la mise en œuvre d'un nouveau modèle québécois de développement régional et local capable de vaincre les disparités régionales tout en cultivant les identités locales.



Jean-Paul Brodeur

L'État
paniqueur

D'importants attentats terroristes ont eu lieu la semaine dernière. Ces attentats ont fait 34 victimes en Arabie Saoudite et au moins 41 victimes au Maroc. On s'en est pris à 21 stations d'essence au Pakistan. L'exportation au Maroc de la tactique de l'attentat suicide est particulièrement préoccupante. Ces trois pays auraient été désignés par Ben Laden dans un message datant de trois mois. Les nouvelles du front de la guerre contre le terrorisme sont donc mauvaises.

Le sont-elles en réalité tant que ça, quand on les considère dans leur ensemble? Le 30 avril dernier, le Bureau de la coordination de l'antiterrorisme du Secrétariat d'État des États-Unis a déposé son rapport pour l'année 2002 devant le Congrès américain, dans l'indifférence la plus complète. Le rapport n'est en effet pas suffisamment paniqueur. Qu'on en juge.

On compte 199 attentats en 2002 par comparaison à 355 en 2001 (diminution de 45 %). Les attentats anti-américains ont déçu de 65 % (77 au lieu de 219 l'année précédente). Il n'y a eu aucun attentat terroriste en Amérique du Nord en 2002 et on n'y compte donc aucune victime (ni morts, ni blessés). Le terrorisme n'a fait que six blessés en Europe, alors qu'il a fait 245 morts et 370 blessés en Eurasie (les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale) et 327 morts et 954 blessés en Asie. Si l'on fait exception de l'attentat meurtrier à Bali, en Indonésie, le terrorisme se concentre dans quatre régions, soit l'Afghanistan, la Colombie, Israël et la Tchétchénie. Pour l'année 2002, le terrorisme a reflé à son niveau de 1969. Pas de quoi avoir peur quand on veut semer la panique!

La sécurité relative qui règne en Amérique du Nord se manifeste dans la première édition du *Rapport annuel sur l'utilisation de l'arrestation sans mandat en vertu de la Loi antiterroriste*, votée par le Parlement canadien dans l'agitation qui a suivi les attentats de septembre 2001. Or, du 24 décembre 2001 au 24 décembre 2002, la GRC et le Service fédéral des poursuites du ministère de la Justice ont déclaré qu'aucune arrestation n'avait été effectuée en vertu des nouveaux pouvoirs conférés à la police par la loi antiterroriste. Comme les services policiers canadiens n'hésitent pas à faire un usage impénié des pouvoirs qui leur sont confiés (par exemple, en matière d'écoute électronique), ce renoncement à exercer des pouvoirs d'arrestation sans mandat reflète moins l'esprit de parcimonie régnant dans la police que le caractère tranquille de la conjoncture en matière d'attentats projetés au Canada.

Le gouvernement américain a estimé nécessaire de poursuivre sa croisade antiterroriste en envahissant l'Irak au motif que le régime de Saddam Hussein possédait des armes de destruction massive qu'il n'hésiterait pas à utiliser et à distribuer à des groupes terroristes qui pourraient en faire usage contre les États-Unis. On appréhendait le pire au cours de cette campagne dirigée contre les troupes d'élite de la Garde républicaine et qui risquait de s'enliser dans la guérilla urbaine, chère aux stratèges des chaires d'études. Or, non seulement le régime s'est-il effondré comme un château de cartes devant la terrifiante puissance de feu de la coalition anglo-américaine, mais on recherche toujours la preuve de l'existence des armes de destruction massive qui a servi d'argument à la guerre. En dépit de la duplicité de plus en plus patente de ceux qui ont voulu cette guerre, il semble que les opinions publiques des États-Unis et du Royaume-Uni accroissent leur soutien à la guerre, maintenant qu'elle a été gagnée sans grande perte parmi la coalition. On aurait tort de se rengorger de ce consensus de l'opinion publique. Le propre de la démocratie n'est pas de consentir mais de savoir à quoi on consent. Dans la mesure où le consentement des Américains a été obtenu davantage en exploitant leur paranoïa qu'en les informant de la volonté de leurs dirigeants de faire un coup d'éclat, la guerre en Irak est un détournement d'opinion publique et de volonté populaire.

On est présentement à mettre en place partout en Occident un important dispositif de surveillance. Bien que des projets de mise en réseau de tout ce qu'on possède comme banques de données, comme le Total Information Awareness (vigilance information totale), suscitent des réticences au sein du Congrès américain, leur réalisation progresse de façon insidieuse. L'objectif de cette surveillance est essentiellement préventif. Le dispositif est tout entier orienté vers le futur et la prévision des attentats. Or on manque cruellement d'une analyse rétrospective objective et approfondie des attentats de septembre 2001. Ont-ils été perpétrés par des génies du mal ou par des gens qui ressemblaient à l'incompétent Zacharias Moussawui (le présumé vingtième assaillant de septembre 2001) et qui ont bénéficié d'une constellation de facteurs facilitants peu susceptibles de se reproduire.

L'angoisse véritable qui s'est abattue sur les habitants de l'Amérique du Nord et de l'Europe en dépit de la régression du terrorisme est le produit de deux éléments. Le premier est la visibilité qui est conférée par les gouvernements et par la presse aux attentats qui se produisent presque toujours ailleurs. Cette visibilité est telle qu'elle produit un éblouissement qui abolit les distances. La seconde est la censure qui s'exerce en pratique sur l'information nous indiquant que le pire n'est pas toujours certain et que nous marquons des points contre les assassins. C'est lorsque le silence de l'État s'allie au bruit des attentats que la panique risque de s'instaurer de façon durable. Loin d'être la cible d'une stratégie d'éradication, l'insécurité devient un levier du gouvernement et sa culture n'est qu'une façon de faire de la politique par d'autres moyens.

Jean-Paul Brodeur est professeur-chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal.

Réplique à Jean-Pierre Charbonneau et Michel Venne

Pour la poursuite de l'alternance
politique au Québec

CHRISTIAN DUFOUR

Politologue, ENAP
Codirecteur de la Revue canadienne
de science politique

Dans des textes me mettant en cause publiés dans *Le Devoir* du 8 mai et du 12 mai, il est révélateur que ni l'ancien ministre Jean-Pierre Charbonneau ni le chroniqueur Michel Venne ne prennent la peine de réfuter l'argumentation — pourtant assez simple — qui m'amène à conclure que la proportionnelle n'est pas dans l'intérêt des Québécois parce qu'elle mettra fin à l'alternance politique dans notre société. Je m'excuse à l'avance de perturber leur beau consensus progressiste mais leur rappelle que ce sont eux qui demandent que l'on apporte des changements fondamentaux à nos institutions politiques: ce sont donc eux qui ont le fardeau de la preuve que leurs beaux projets ne feront pas plus de mal que de bien.

Au-delà de mon intérêt pour Céline Dion, qui semble déranger M. Venne mais dont je ne vois pas très bien le rapport avec la réforme du mode de scrutin, au-delà des attaques personnelles de M. Charbonneau voulant que je «trompe les gens», qu'il me soit permis de recenser le débat sur le contenu et de rappeler mon argumentation.

La proportionnelle fera du PLQ le parti permanent de gouvernement au Québec, comme le sont les libéraux fédéraux depuis la fragmentation de l'opposition à Ottawa, tout d'abord parce qu'elle donnera un supplément de députés au PLQ, revalorisant une clientèle anglophone concentrée massivement dans un nombre trop limité de comtés pour que cela soit actuellement rentable.

Mais la proportionnelle n'aura pas que cet avantage pour les libéraux: elle fera surtout éclater l'opposition, en particulier cette mouvance souverainiste de gauche qui n'attend que la réforme du mode de scrutin pour se fragmenter en plusieurs partis idéologiques: un parti vert, un «vrai» parti indépendantiste, un «vrai» parti de gauche, etc. Le fait à retenir est que cela affectera beaucoup moins le PLQ parce que son électorat anglophone continuera vraisemblablement à voter en bloc pour lui à cause de la nature défensive de ce vote. En outre, la clientèle libérale en général est moins portée sur l'idéologie que l'électorat péquiste et aura donc moins tendance à embarquer dans la fragmentation politique que la proportionnelle implique.

On se
retrouvera
avec
un Parti
libéral
nettement
plus gros
que
les autres

On se retrouvera donc avec un Parti libéral nettement plus gros que les autres — un parti enraciné dans l'histoire du Québec depuis la Confédération — face à une opposition fragmentée sur des bases idéologiques qui prendra le pouvoir à tous les 25 ans à la faveur d'un gouvernement de coalition du genre Front populaire, comme celui que la France a connu en 1936. Au besoin, il sera facile pour le PLQ de faire alliance avec un petit parti auquel il sera seul à pouvoir offrir le pouvoir, comme la Démocratie chrétienne en Italie dans les cinquante années de l'après-guerre.

Désolé, mais il ne suffit pas de décréter comme M. Venne que cette argumentation est «totalement impertinente [sic], fallacieuse et dangereuse» pour escamoter le débat sur ce qui remet en cause la base même de la démocratie québécoise: la poursuite de l'alternance politique. Les tentatives d'excommunication ne sauraient faire oublier que l'on présente comme un nécessaire progrès démocratique une réforme qui risque au contraire de provoquer dans les faits une formidable régression politique, dans la mesure où elle mettra fin à l'alternance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (sigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Dominique Reny, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable), Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Giséle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CABINET

SUITE DE LA PAGE 1

Il est temps au moins qu'elles apprennent à se laisser courtiser par tous les partis politiques dans le but de pouvoir tirer le maximum des gouvernements élus», écrit Adler Aristide.

En entrevue, le journaliste d'origine haïtienne estime que les communautés culturelles sont mal servies, autant par le PLQ, qui les tient pour acquises, que par les péquistes, «qui se disent que c'est perdu d'avance et ne viennent pas les courtiser non plus».

Moins tranché, l'éditeur d'*Il Cittadino Canadese*, Basilio Giordano, affirme lui aussi que «les communautés culturelles ont été un peu oubliées dans le cabinet», même s'il note la présence de Sam Hamad et du juif montréalais Lawrence Bergman, élu dans D'Arcy-McGee. Le journal italien a souligné la faible représentation des communautés culturelles au sein du cabinet Charest dans son dernier éditorial.

«Merci pour rien»

Le principal aspirant au poste de ministre parmi les députés appartenant aux communautés culturelles était sans contredit Christos Sirros, qui représente la circonscription de Laurier-Dorion depuis 22 ans et qui a déjà occupé le poste de ministre de la Santé et des Services sociaux du temps de Robert Bourassa.

Son absence du cabinet a fait réagir vivement l'ancien président de la Communauté hellénique de Montréal (CHM), Nicholas T. Pagonis. Dans une lettre ouverte parue dans le journal grec *To Vima* [La Tribune] et intitulée «*Thanks for nothing Mr. Charest*» [Merci pour rien M. Charest], il souligne que des «centaines de milliers de Québécois, qui ont leurs racines ailleurs qu'en France et dans les îles britanniques, ont été laissés sans représentation au sein du cabinet». Leur point de vue ne pourra donc être pris en compte lors des délibérations secrètes du conseil des ministres, fait-il valoir.

M. Pagonis ne considère pas Sam Hamad, d'origine syrienne, comme un porte-parole des communautés au sein du cabinet: «Une personne élue par les citoyens de Québec n'est pas en contact quotidiennement avec les communautés culturelles et la réalité montréalaise, il ne peut les représenter». Il rappelle que le précédent gouvernement libéral comptait des ministres tels Christos Sirros et John Ciaccia et que Joseph Faical, d'origine uruguayenne, était ministre dans le dernier cabinet péquiste.

Nicholas T. Pagonis ne croit cependant pas que «l'oubli» nuira à l'appui dont jouissent les libéraux auprès des membres des différentes communautés culturelles. «Mais cela prouve une fois de plus que le PLQ nous tient pour acquis», confie M. Pagonis, qui a présidé la CHM jusqu'en 2000.

L'actuel président de la CHM, Bill Katsabanis, ne partage cependant pas le point de vue de son prédécesseur. «Le premier ministre a dû choisir parmi un groupe de plusieurs personnes très talentueuses. Nous sommes heureux de la composition du cabinet», soutient-il. Il considère que Sam Hamad, le nouveau ministre des Ressources naturelles et responsable de la Capitale nationale, ainsi que Lawrence Bergman, ministre du Revenu, pourront véhiculer les préoccupations des citoyens issus de l'immigration.

Sirros et Houda-Pépin d'écus

Parmi les principaux intéressés, Fatima Houda-Pépin, députée de La Pinière, sur la rive sud de Montréal, et Christos Sirros conviennent tous deux que la composition du conseil des ministres est une prérogative du premier ministre et ne contestent pas ouvertement le choix effectué.

Depuis l'annonce de la formation du cabinet, Mme Houda-Pépin s'emploie à calmer les mécontents au sein de sa circonscription, où environ 15 % des électeurs sont issus de 70 communautés culturelles. «Les représentants des communautés étaient en colère. [...] J'ai réuni les leaders pour leur expliquer que nous allions continuer à travailler ensemble», explique la députée d'origine marocaine élue en 1994. Mme Houda-Pépin dit s'inquiéter des reculs observés dans les relations interculturelles au cours des dernières années. «Je vais continuer de travailler pour m'assurer que les préoccupations des gens issus de l'immigration soient prises en compte.»

Passant outre sa déception, Christos Sirros jouera la carte du multiculturalisme dans sa course à la présidence de l'Assemblée nationale. «Je mentrais si je disais que je n'ai pas été déçu, mais ce n'est pas à moi de commenter le choix ultime du premier ministre. Je regarde maintenant vers l'avenir.» L'élection d'un premier ministre de la Chambre issu de l'immigration constituerait, selon lui, une excellente façon de reconnaître le nouveau visage de la société québécoise.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SHARON

En dépit des attentats, « nous sommes toujours sur la voie de la paix », estime le président des États-Unis

SUITE DE LA PAGE 1

Le nouveau premier ministre palestinien Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, a quant à lui estimé dans un communiqué que «ces attaques ne sont pas favorables aux intérêts nationaux palestiniens». «Néanmoins, Israël devrait accepter la feuille de route [...] qui pourrait ouvrir à l'Autorité palestinienne la voie pour maintenir l'ordre», a-t-il ajouté.

Pour sa part, un porte-parole du gouvernement d'Ariel Sharon a affirmé à l'AFP: «Nous faisons face à un effort bien dirigé par les organisations terroristes en coordination avec Yasser Arafat. Le but est d'arrêter complètement la reprise du dialogue.»

M. Pazmer avait déjà tenu des propos similaires dimanche, après deux attentats suicides à Jérusalem-Est, dont l'un, contre un bus, avait coûté la vie à sept personnes, en plus de son auteur.

Les autorités israéliennes ont intensifié de manière spectaculaire leurs attaques contre M. Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, qu'elles accusent d'avoir partie liée avec les islamistes pour saborder la mission de M. Abbas.

En vertu d'un plan de paix international rendu public fin avril, la «feuille de route», le nouveau premier ministre palestinien s'est engagé à stopper les attaques anti-israéliennes, c'est-à-dire à mettre fin à l'intifada.

À Washington, George W. Bush a réagi immédiatement en affirmant sa conviction que le processus de paix survivrait aux récents attentats.

«Je suis certain que nous pouvons faire avancer le

processus de paix, a déclaré le président américain. La feuille de route est toujours valable [...]. Nous sommes toujours sur la voie de la paix. Ce sera simplement une route accidentée et je ne la quitterai pas tant que nous n'aurons pas réalisé ce projet.»

L'ancien ministre et négociateur palestinien Saëb Erekat a par ailleurs déclaré hier qu'il avait démissionné car il ne croyait pas à la volonté d'Israël de mettre en œuvre la feuille de route.

Erekat a accusé Ariel Sharon de vouloir empêcher le succès de ce plan malgré sa volonté affichée de dialoguer avec son nouvel homologue palestinien Mahmoud Abbas.

«On ne devrait pas permettre à Sharon de se cacher derrière le terme «rencontres bilatérales» visant à briser la feuille de route», a-t-il déclaré, précisant que sa démission était due également à des facteurs internes à l'Autorité palestinienne.

Le porte-parole du Hamas, Abdel Aziz Rantisi, a estimé que l'attentat d'Afula montrait que «nos combattants sont capables de les atteindre [les Israéliens] dans chaque recoin de notre terre occupée». «Tant que l'occupation durera sur notre terre et tant que des soldats d'occupation respireront notre air, nous poursuivrons notre résistance», a ajouté le porte-parole.

Toutefois, le ministre palestinien du Travail, Ghasan Khatib, a condamné ce nouvel attentat, affirmant que les dirigeants de l'Autorité palestinienne «rejettent cela totalement parce que cela nous porte tort politiquement et moralement et ne représente pas la position palestinienne.»

VON TRIER

SUITE DE LA PAGE 1

Ça lui prend trois jours pour atteindre son but et il n'éprouve alors qu'une hâte: rentrer chez lui. Mais Cannes lui est bénéfique. Entre autres lauriers, *Breaking the Waves* lui avait valu en 1996 le Grand Prix du jury; en 2000, *Dancer in the Dark* avait reçu la Palme d'or. Une seconde Palme pour le génial Danois? Et pourquoi pas? «Je n'ai pas peur de faire des films à risques, dit-il. J'ai peur des conférences de presse.»

N'est-ce pas ce même Lars Von Trier qui a lancé le cinéma du Dogme, rempli de contraintes et d'épures, un mouvement suivi par tant d'autres cinéastes? Non, les risques ne lui font pas peur. La controverse non plus. Ici même en 2000, quand des journalistes américains lui avaient reproché d'avoir campé son action aux États-Unis sans y avoir jamais mis les pieds, il avait entrepris de recadrer.

La proposition de *Dogville* est en elle-même aussi déroutante que séduisante.

Pas de décors, mais quelques meubles. Le cadre de la ville, dans les montagnes Rocheuses, est délimité par des marques au sol entre les maisons. Le film tient du théâtre, puisque l'unité de lieu est respectée, mais aussi de la littérature. Son action est en partie contée. Elle se divise en plusieurs chapitres, qu'on a l'impression de parcourir comme dans un livre. Pourtant, le jeu des acteurs (parfois évoluant devant de simples fonds noirs) est très fort et celui de Kidman, vraiment extraordinaire d'émotion. Lars Von Trier tenait la caméra.

Ce film est l'œuvre la plus originale et la plus forte qu'il m'ait été donné de voir jusqu'ici à Cannes en compétition. Chef-d'œuvre? Le mot est peut-être excessif, car le procédé occupe un peu trop d'espace, mais œuvre de haut vol, certainement, et qui saute sans filet.

Kidman en a parlé comme du rôle le plus difficile de sa vie. *Dogville* constitue le premier volet d'une trilogie, appelée à rouler encore deux fois selon la même formule avec la blonde actrice australienne à la proue. «Après avoir été éblouie par *Breaking the Waves*, confesse Nicole Kidman, j'avais déclaré en entrevue désirer travailler avec son cinéaste.» Le vœu s'est rendu jusqu'à Lars Von Trier, qui a écrit ce rôle pour elle.

Précisons que l'histoire est celle d'une jeune femme (Kidman) poursuivie par des gangsters, qui trouve refuge dans un bled isolé des Rocheuses où les habitants l'accueillent d'abord généreusement, puis profitent d'elle de plus en plus pour finir par la torturer et abuser, en perdant toute humanité. Mais la vengeance sera douce... Le cinéaste dit s'être en par-

tie inspiré de *Pirate Jenny* dans l'*Opéra de Quat'sous* que ve vengeait de ses tourmenteurs. La lecture de Steinbeck l'a aidé à décrire le milieu humain.

Aux côtés de Nicole Kidman, une imposante distribution s'est formée: de Lauren Bacall à Stellan Skarsgård en passant par James Caan, Ben Gazzara, etc. L'amoureux de la fugitive est campé de son côté par Paul Bettany.

Lars Von Trier, réputé caractériel, a avoué aux journalistes hier que le tournage avait été «un peu dur». Il a même demandé à Nicole Kidman de s'engager en public à tourner les deux autres volets de la trilogie avec lui. Ce qu'elle a effectué sur-le-champ. «J'aime les défis, précise l'oscarisée. Malgré des doutes de départ, j'ai accepté de plonger parce que je croyais en Lars. Nous avons d'ailleurs eu une bonne relation.»

Sa crainte initiale tenait aussi au rôle de victime qu'endossait son héroïne (qui durant une grande

Sharon contre l'expulsion d'Arafat

Lors d'une réunion, dimanche soir, du gouvernement israélien, plusieurs ministres d'extrême droite avaient, de nouveau, réclamé l'expulsion de M. Arafat des territoires palestiniens.

M. Sharon avait toutefois écarté cette option, estimant qu'elle se retournerait contre Israël.

Cette vague d'attentats contribue en tout cas à fragiliser encore plus la position de M. Abbas, pour l'instant totalement impuissant à enrayer la violence.

En fait, Israël lui reproche de ne même pas essayer et le risque pour lui, si cette violence continue, est d'être complètement ignoré par M. Sharon. Un sort qui menace également la «feuille de route».

Refusant l'affrontement avec les islamistes, M. Abbas a, en effet, opté pour le dialogue, dans l'espoir de les convaincre de suspendre au moins leurs attentats en Israël. L'attentat d'Afula constitue donc une fin de non-recevoir cinglante, et il était quasi certain qu'Israël allait intensifier ses opérations contre les groupes armés. La principale mesure annoncée dimanche par Israël avait été la réimposition du bouclage total des territoires palestiniens. Mais l'attentat d'Afula montre qu'un tel bouclage n'est pas la panacée.

L'armée israélienne poursuit actuellement à marche forcée la construction d'une imposante barrière sécuritaire du côté palestinien de la «ligne verte», la ligne de démarcation séparant Israël de la Cisjordanie, avec pour but d'empêcher l'infiltration des kamikazes.

Mais sa construction ne sera pas terminée avant l'an prochain.

partie de l'action porte un collier de chien, une chaîne avec un pneu au bout). Pas évident...

«Et pourquoi tous vos films se terminent-ils sur des scènes de torture? Et pourquoi toujours sur des femmes?», a demandé au cinéaste un journaliste excédé. «Raisons personnelles», répondit un Lars Von Trier déstabilisé. Mais cette vision de mes films est superficielle. En moi, il y a aussi une femme qui souffre et les gens sont cruels dans tous mes films. Je crois que le mal et le bien sont en chacun de nous.»

Et qu'en est-il de sa vision négative de l'Amérique? Le cinéaste déclare se sentir à sa façon un Américain. «L'action aurait pu se dérouler n'importe où. De plus, il ne s'agit pas de l'Amérique mais de ma vision de l'Amérique. Je ne suis qu'un miroir et je vois beaucoup de merde venir des États-Unis. C'est un beau pays, certainement, mais qui n'est pas ce qu'il devrait être et j'aurais peur de m'y rendre. Voilà!»

BEAUDOIN

SUITE DE LA PAGE 1

Elle va au cinéma, rencontre ses amis, serre des mains, parle aux journalistes, et assistait dimanche au petit party annuel de la SODEC. Vous me direz que l'ancienne tête d'affiche péquiste veut par sa présence souligner l'absence de l'autre. Sans doute. Louise Beaudoin était sur la Côte d'Azur après un voyage en Tunisie et a fait un crochet par Cannes.

Tout ça ne fait pas une belle jambe au Parti libéral. Une grosse partie du milieu du cinéma est présente ici. De plus, les Français aiment Louise Beaudoin. Ils ont l'impression que même après avoir quitté le pouvoir, elle suit ses dossiers, alors que l'autre...

Line Beauchamp avait évoqué un agenda chargé pour expliquer sa défection. Cela dit, le Festival de Cannes, à l'heure où un film québécois atterrirait en compétition après tant d'années de disette et où d'autres morceaux sont dispersés dans plusieurs catégories, semble bel et bien incontournable dans un agenda. Les bruits veulent que les libéraux se préparent à sabrer de 10 % le budget de la Culture et que la fameuse Politique québécoise du cinéma, lancée au début de l'année par la ministre péquiste Diane Lemieux, subira bientôt de grosses brèches. La rumeur veut que la nouvelle ministre de la Culture ait par sa défection préféré éviter un affrontement avec le milieu, qui grogne déjà.

Que fait donc Louise Beaudoin en pleine cohue cannoise? «Je suis en vacances», répond-elle. Elle se promène depuis un mois, arrive entre autres de Tunisie, prendra une année sabbatique à Cap-aux-Oies, dans Charlevoix, en France et en Amérique latine. «Ça fait huit ans que je voyage sans rien

voir!», déplore-t-elle. Vive le tourisme!

Mais se chercher un emploi en Europe, elle déclare n'y pas penser. En fait, Louise Beaudoin brigue une tribune universitaire, surtout à titre de professeur invité. Elle affirme vouloir creuser les dossiers qui la passionnent: les enjeux de la mondialisation, l'exception culturelle, etc. Un contrat serait, si j'ai bien compris, en train de se conclure avec une université de Montréal qu'elle ne veut pas encore nommer. Elle ne commencerait à enseigner qu'en janvier 2004.

Le PQ ayant perdu les dernières élections, Louise Beaudoin dit préférer avoir été battue et retrouver sa liberté plutôt que d'atterrir dans l'opposition. En politique, la solidarité ministérielle la faisait parfois ruer dans les brancards quand elle ne partageait pas l'opinion du parti. Maintenant, elle peut dire ce qu'elle pense; entre autres, que la culture comme la qualité de la langue ne sont pas prises assez au sérieux au Québec et que ça la révolte. «Après 30 années d'action, le temps de la réflexion et de la transmission est venu pour moi», conclut-elle.

Vivre un dernier Festival de Cannes après 22 ans de Croisette en folie suscite son lot de déchirements, mais aussi son poids d'hommages. Lors du party annuel de dimanche, la SODEC, par l'entremise de son délégué en Europe Christian Verbert, a levé son chapeau et offert champagne et présents à Minou Petrowski de Radio-Canada. La dame en noir affirme que le temps est venu pour elle de tirer sa révérence. Minou aura vécu le rendez-vous de Cannes dans un enthousiasme qui ne s'est jamais démenti.

PROHIBITION

SUITE DE LA PAGE 1

Les coûts cachés de la prohibition. Pourquoi en irait-il autrement des drogues? s'interroge-t-elle. Pourquoi imposer des interdits à l'ensemble des consommateurs lorsqu'une minorité sombre dans la dépendance?

Les propos de Mme Beauchesne froisseront bien des oreilles, mais ils sont appuyés sur 20 ans d'expertise et une rigoureuse recension de plus de 400 ouvrages ou études sur les drogues. Le postulat de la professeure de l'Université d'Ottawa va à l'encontre des idées reçues. «On peut apprendre à gérer n'importe quelle drogue s'il existe une réglementation assurant sa qualité, des concentrations suffisamment basses, des formes moins à risque de consommation et une prévention appropriée», écrit-elle. Cela vaut aussi bien pour l'alcool que pour la marijuana ou l'héroïne. Toutes les drogues, en fait, qu'elles soient légales ou illégales.

Le dossier noir de la prohibition

La prohibition est une guerre, «une croisade» éternue à la grandeur de la planète sur la base de valeurs morales «hautement conservatrices issues d'une époque révolue», dont les impacts positifs sur la santé publique sont inexistantes. Cette fois, la critique ne vient pas de Line Beauchesne mais du sénateur Pierre-Claude Nolin, qui signe la préface de l'ouvrage.

Or la guerre propre n'existe pas. La prohibition fait ses victimes parmi les plus vulnérables de la société. Les utilisateurs de cocaïne par injection, un produit de piètre qualité retrouvé surtout dans les quartiers pauvres, feraient la manchette en plus d'engorger les tribunaux. À l'inverse, les professionnels qui tirent une ligne ou deux pour se mettre dans l'ambiance du 5 à 7 font rarement parler d'eux.

Cette guerre livrée à coups de millions pénalise par ailleurs les fumeurs de pot plus que tous les autres consommateurs de drogue. À ce jour, 500 000 Canadiens portent les stigmates d'un casier judiciaire pour simple possession de cannabis. Au Canada, la lutte menée par les policiers contre le «cancer» de la drogue coûte entre 700 millions et un milliard de dollars par année. Elle débouche sur des accusations liées au cannabis sept fois sur dix. Et dans la majorité de ces cas, c'est toujours une affaire de possession simple de marijuana, rarement de trafic à grande échelle.

Cette guerre implique enfin un important effort de propagande dont la pierre angulaire consiste à prêter aux drogues un pouvoir tyrannique, affirme l'auteur. La thèse répandue voulant que la substance, de par ses propriétés, mène inéluctablement à la dépendance ne tient pas la route. C'est pourtant le fondement de l'édifice de la prohibition qui autorise toutes les attaques contre la drogue et les délinquants que sont les drogués. «Il est en effet beaucoup plus aisé de mettre la faute sur un produit plutôt que de s'interroger sur les causes réelles d'un comportement», dit Mme Beauchesne.

La drogue en elle-même n'explique pas les motivations des malheureux qui tombent dans la surconsommation. La dépendance résulte d'une interaction entre la substance, la personne et son environnement, explique Mme Beauchesne.

À cet égard, le cas de l'alcool est édifiant. Parce qu'il faut savoir que Mme Beauchesne ne fait aucune distinction entre les substances légales et illégales, les drogues dites «dures» et «douces». Elle se soucie des usages à problème de tous les types de drogue. Or l'alcool éveille chez les uns la bonne humeur et déclenche chez les autres une violence injustifiée. Oncle Gaston en prend un verre par année tandis que tante Violette boit jusqu'à plus soif. Même liquide, autres comportements.

Et la santé publique?

Le 10 juillet 1908, aux Communes, le ministre canadien du Travail commence à peine sa présentation du projet de loi criminalisant l'opium que des voix s'élèvent dans l'arrière-banc. «Adoptée!» Le régime de prohibition s'est installé comme une dictature, sans discussion ni opposition, à la fois pour plaire aux Américains, consolider l'emprise du lobby pharmaceutique et médical sur la distribution d'opium et freiner l'essor démographique et économique des immigrants chinois.

Encore à ce jour, la prohibition «n'a rien à voir avec une volonté de prévenir les usages à problème des drogues», comme le souhaiterait Mme Beauchesne. Elle consacre au contraire l'emprise de groupes hors la loi sur la distribution, sans égard à la qualité des produits. Elle repousse les consommateurs dans l'univers des criminels en les privant de soins de santé auxquels ils auraient droit. Elle mine enfin les droits et libertés fondamentaux des Canadiens en raison de la gamme de pouvoirs étendus qui sont accordés aux policiers pour poursuivre la lutte (écoute électronique, perquisitions sans mandat, recours à des agents provocateurs, etc.).

«La guerre à la drogue est une guerre perdue dont les conséquences en matière de santé publique et pour la démocratie sont désastreuses», résume Line Beauchesne. La légalisation telle qu'elle l'envisage permettrait d'en réguler la production, la distribution et la consommation. Dans la logique du rapport Nolin, elle prône un rôle inédit pour l'État: maintenir l'ordre public tout en restaurant des politiques de promotion de la santé publique qui passent par la prévention des usages à risque plutôt que par la répression totale.

«On me dit tout le temps que si on met fin à la prohibition, on ne met pas fin aux usages problématiques des drogues. L'idée n'est pas là. La fin de la prohibition règle les méfaits du marché noir, elle permet une meilleure capacité d'action sur les problèmes qui restent», conclut Mme Beauchesne.